

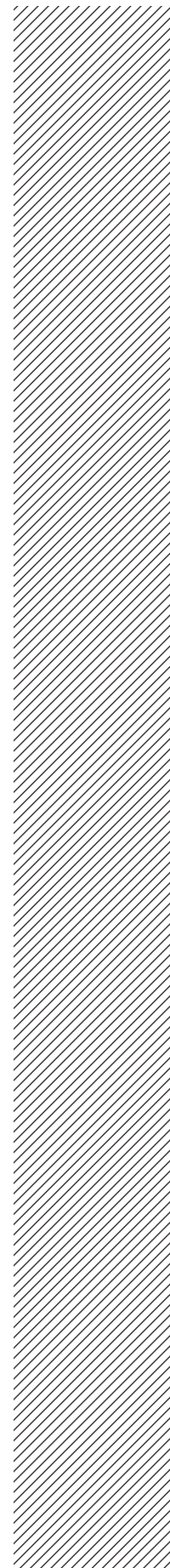


📖 ÉTUDE

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES À PARIS

SEPTEMBRE 2020





Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Marie MOLINIER**

Sous la direction de : **Emilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Christine DELAHAYE, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

20P020201

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Évolution de la population parisienne	6
Évolution sur le temps long et la période récente	6
Les facteurs explicatifs de ces évolutions	12
2. Qui sont les Parisiens ?	22
Une structure par âge spécifique	22
Un Parisien sur deux a un emploi	28
Profils de Parisiens, profils de quartiers	32
3. Les autres usagers de Paris	34
De nombreux déplacements quotidiens liés au travail, aux études ou aux loisirs	34
Des écarts de densité importants entre la population présente et résidente	36
4. Mixité sociale et inégalités territoriales	40
Des écarts de revenus importants	41
Une forte mixité sociale à l'échelle des quartiers	44
Des évolutions de revenus contrastées	48
CONCLUSION	50

INTRODUCTION

Cette étude présente une analyse des dynamiques démographiques et sociales à Paris. Elle apporte des clés de lecture des caractéristiques de la population parisienne, de ses spécificités et des changements qui la caractérise. Les Parisiens ont-ils toujours été aussi nombreux? Leur profil a-t-il évolué dans le temps? Les classes moyennes et catégories modestes ont-elles disparues à Paris? Les écarts sociaux se réduisent-ils?

Ces dynamiques sont observées à deux échelles de temps. L'analyse des tendances récentes permet d'identifier les évolutions qui se sont opérées au cours des dix dernières années. Le recours au temps long aide à mettre en perspective ces résultats sur plusieurs décennies, pour identifier les continuités et éventuels points de rupture.

Plusieurs thématiques sont abordées afin de mieux comprendre les spécificités de la population parisienne et son évolution: les facteurs explicatifs de l'évolution du nombre d'habitants, les projections démographiques, la population d'usage (actifs, étudiants, touristes), l'évolution des revenus et des catégories sociales.

Autant de connaissances qui viendront alimenter les réflexions liées à l'évolution du cadre réglementaire (Plan local d'urbanisme) et plus largement les politiques publiques parisiennes.

Ce document a été réalisé à partir des dernières données disponibles (recensement 2016). Si les évolutions sur le temps court restent toujours difficiles à interpréter, les analyses sur le temps long font apparaître des tendances structurelles qui peuvent servir de repères.



Bibliothèque François Mitterrand, 13^e arrondissement

© Apur - Hanna Darabi

1.

Évolution de la population parisienne

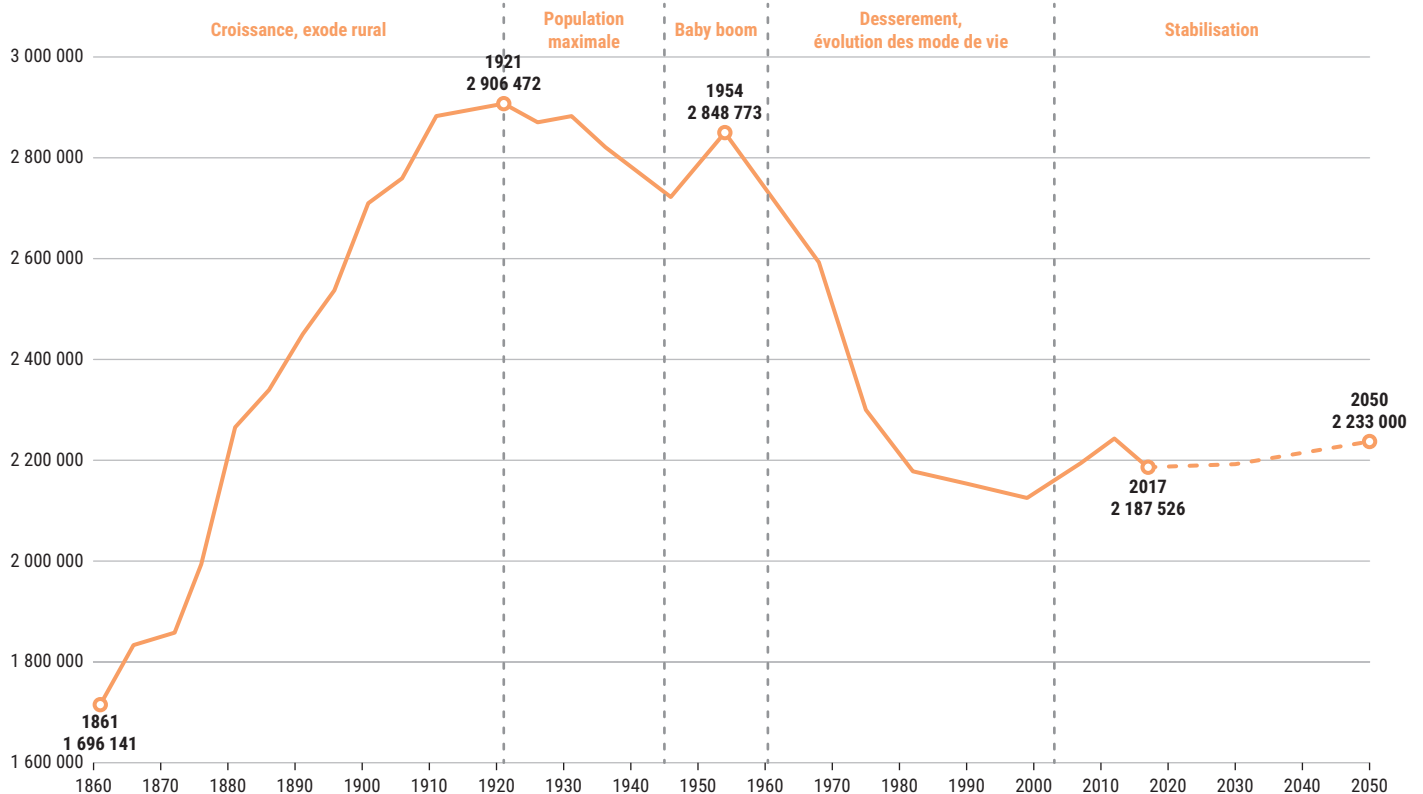
Évolution sur le temps long et la période récente

La mise en perspective des évolutions de population à Paris sur le temps long permet d'identifier plusieurs périodes.

La population parisienne a connu sa plus forte progression entre le début du XIX^e siècle et la période d'entre-deux-guerres, gagnant plus de deux millions d'habitants. Cette croissance historiquement intense s'explique par deux

facteurs. Elle s'inscrit tout d'abord dans un contexte national d'augmentation de la population, en lien avec la révolution sanitaire qui entraîne une diminution de la mortalité. À cela s'ajoute l'exode rural qui entraîne l'arrivée massive à Paris de nombreux habitants en provenance de toutes les régions de France, attirés par un marché de l'emploi favorable en lien avec le développement de

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PARISIENNE DEPUIS 1861



Source : Insee, recensements



2 188 000

habitants à Paris
soit 251 habitants/ha
contre 10 en Ile-de-France
et 1 en France

l'industrie. L'arrivée massive de cette population ouvrière venue de toutes les provinces de France peuple rapidement les faubourgs et augmente l'insalubrité du « vieux Paris » où elle s'entasse avant de se déverser, comme un trop-plein, dans les communes voisines. La population parisienne atteint son maximum en 1921 avec 2,91 millions d'habitants.

À partir de 1954 la population s'installe durablement à la baisse jusqu'à la fin des années 1990. **Entre 1968 et 1999, Paris a perdu 720 000 habitants, l'équivalent des villes de Lyon et Rennes réunies.** Cette diminution était inévitable aux regards des changements de modes de vie qui s'opèrent durant la deuxième moitié du xx^e siècle. Le recul de la cohabitation intergénérationnelle, l'augmentation des ruptures d'unions, le développement du célibat, le fléchissement de la fécondité et le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui, peu à peu, ont conduit à des ménages de plus petite taille et donc à la diminution de la population à parc de logements quasi constant. Ces évolutions qui s'observent à Paris se relient à la politique des grands ensembles initiée par l'État pour résorber une crise du logement sans précédent dans la région parisienne. Cet accroissement d'une offre de logements en Île-de-France permet le desserrement. Le rapide développement des lotissements pavillonnaires dans les banlieues de plus en plus lointaines et la politique de création des villes nouvelles à la fin des années 1970 confortent cette décroissance de la population parisienne.

Cette longue période de baisse de la population parisienne prend fin au début des années 2000 et s'accompagne alors d'une augmentation sensible du nombre de naissances. Entre 1999 et 2012, Paris gagne 115 000 habitants (+ 5,4 %) soit une augmentation du même ordre que lors du baby-boom observé après la Seconde Guerre Mondiale. La période récente (2012-2017) se caractérise par un nouveau changement de tendance. En cinq ans, la population a diminué de

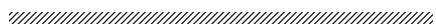
- 2,5 %, ce qui représente 53 095 habitants de moins sur la période, soit une baisse de 10 620 habitants chaque année en moyenne (- 0,5 %/an).

Paris compte 2 187 526 habitants en 2017. Au regard des évolutions passées, la période récente s'apparente plutôt à une stabilisation de la population autour de 2,2 et 2,3 millions d'habitants, confirmée par les dernières projections de population. Les Parisiens représentent un tiers des habitants de la Métropole du Grand Paris et 3,5 % de la population française dans son ensemble. Avec 251 habitants à l'hectare (hors bois), Paris est la ville européenne la plus dense sur une superficie aussi vaste. De par leur superficie et la plus grande présence de familles, ce sont les 15^e, 20^e et 18^e arrondissements qui comptent le plus d'habitants.

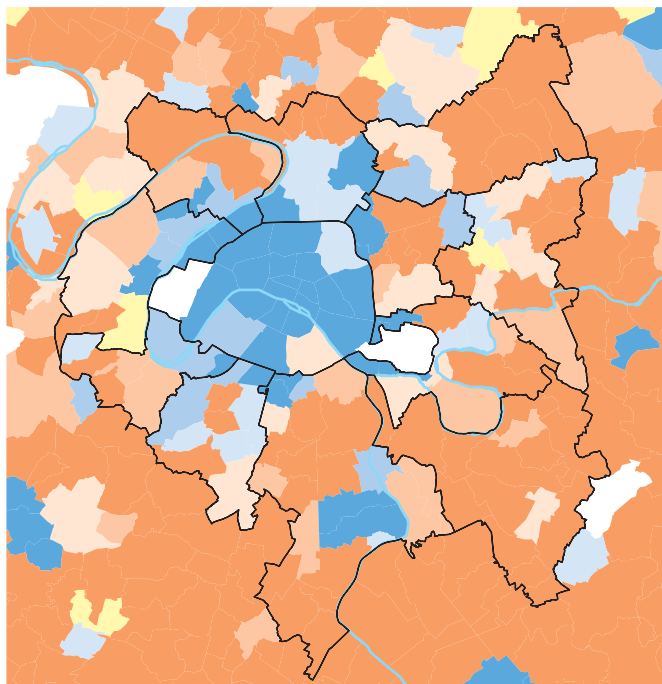
Selon les derniers travaux de projection de population¹, si les tendances démographiques récentes se maintenaient, Paris enregistrerait, en 2050, une population proche de celle de 2013 (2,23 millions). La capitale connaîtrait d'abord une légère baisse de population jusqu'au milieu de la décennie 2020-2030, avant de renouer avec une légère hausse, en raison notamment d'une augmentation du nombre de naissances liée à un effet de génération.

1 – « Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ? », note Apur, n° 126, mai 2018. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements>

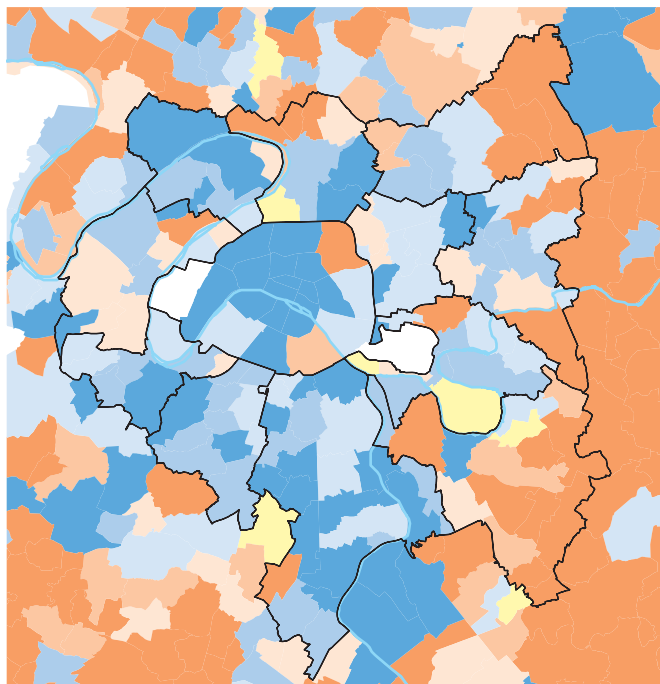
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



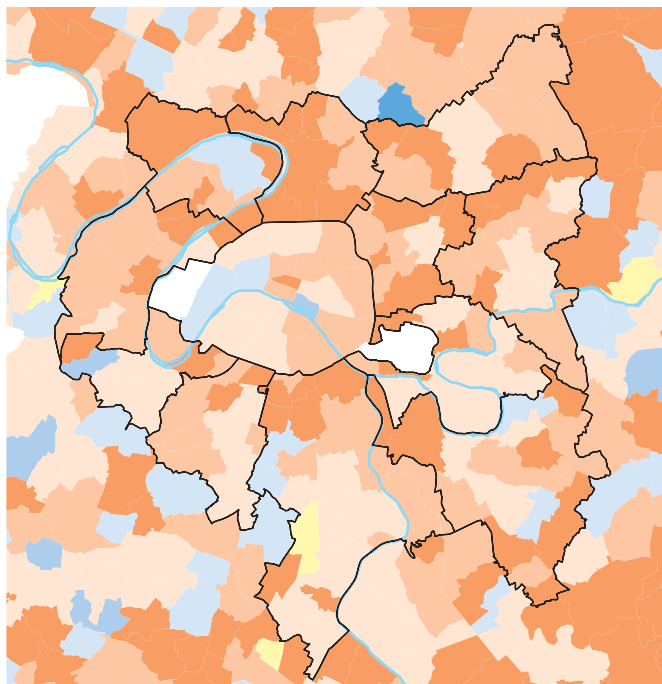
1968-1975



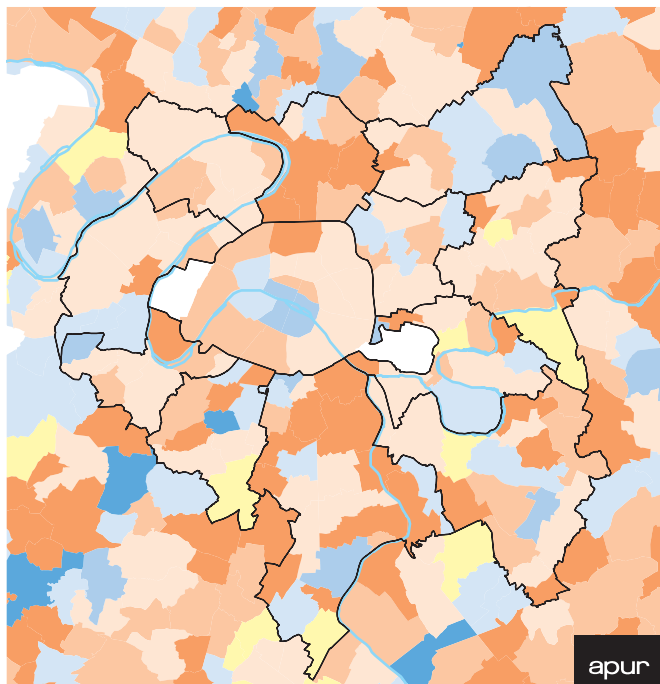
1975-1982



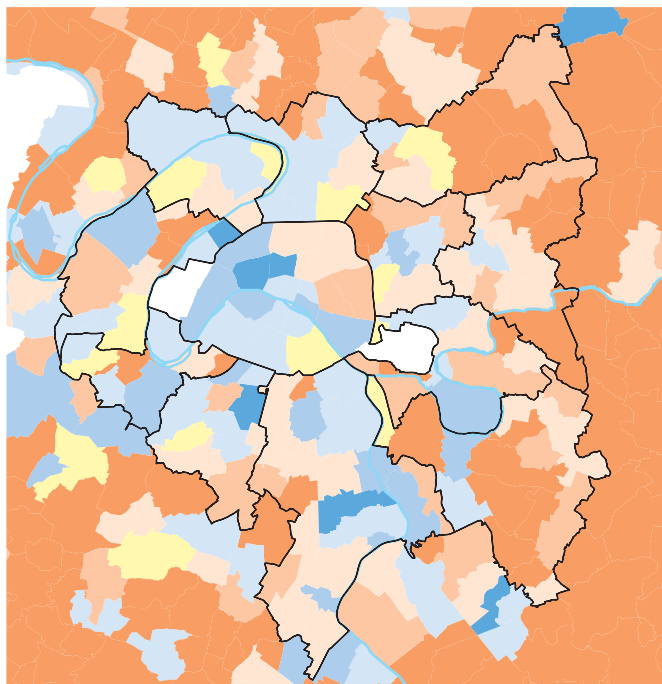
1999-2007



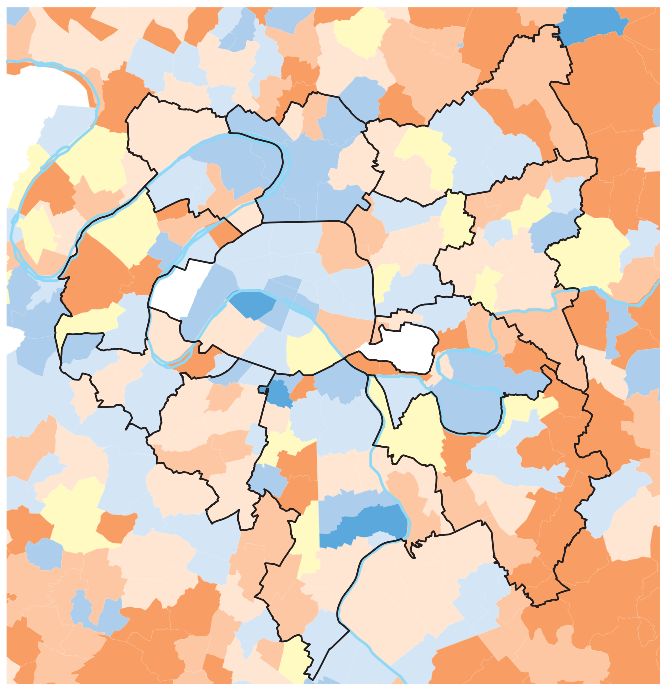
2007-2012



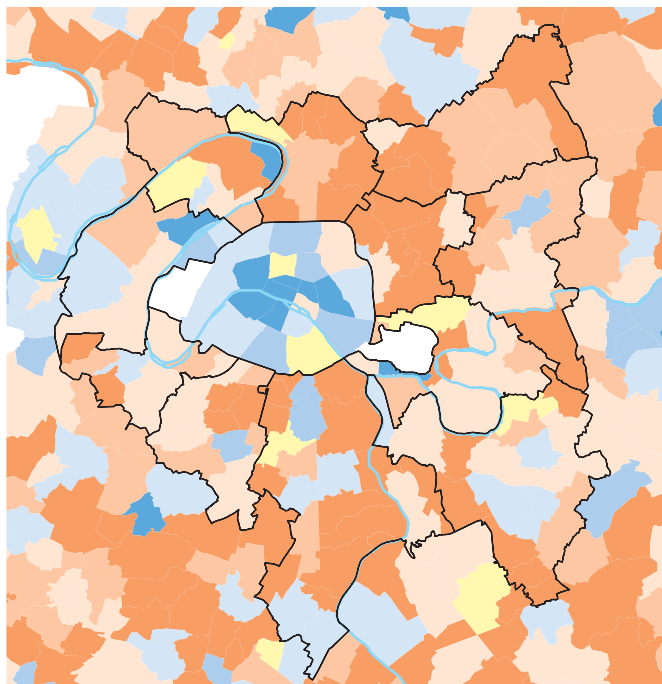
1982-1990



1990-1999



2012-2017



Évolution annuelle moyenne

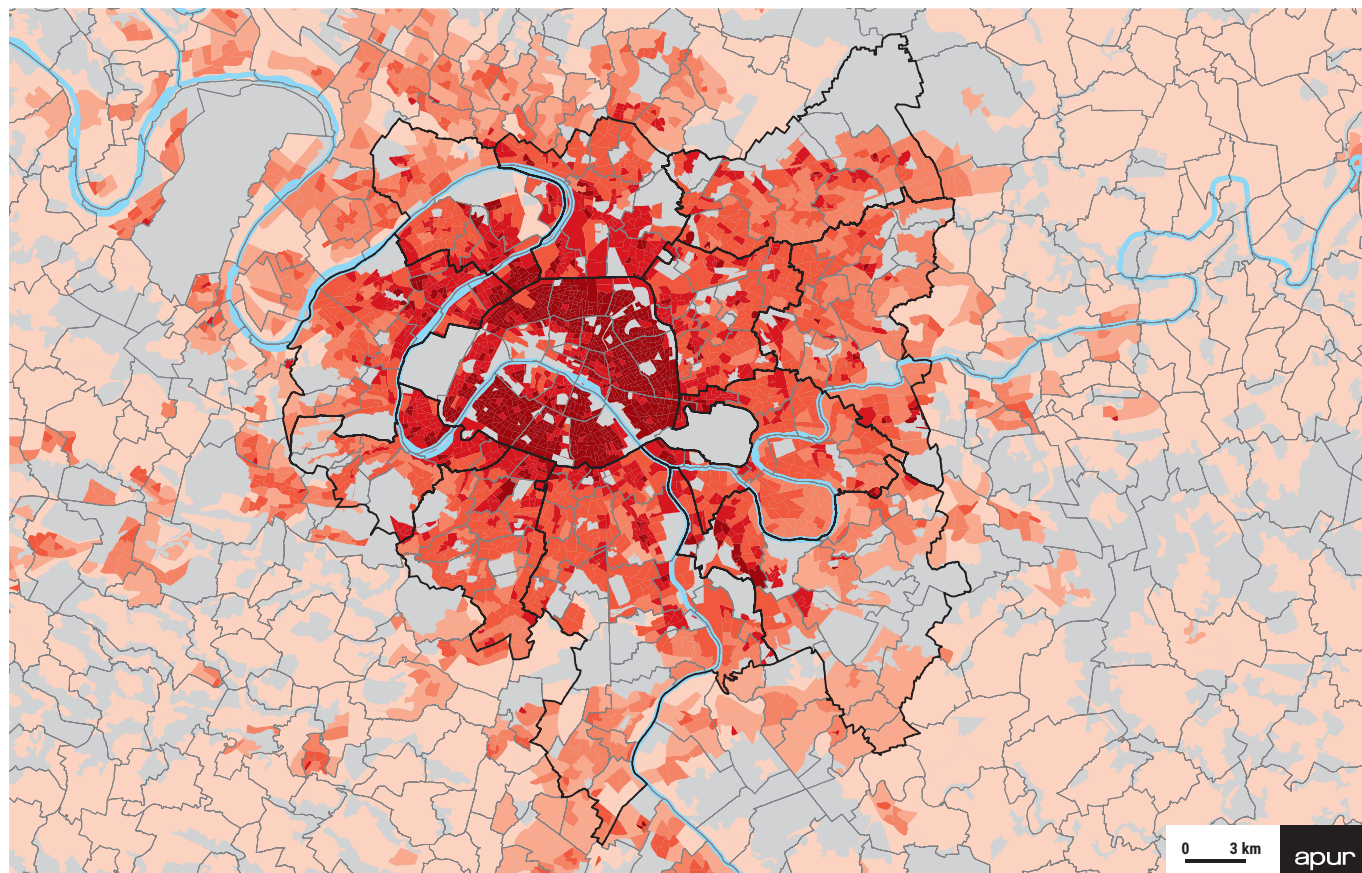
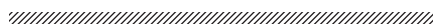
- Hausse**
 - Plus de 1 %
 - De 0,5 à 1 %
 - De 0,05 à 0,5 %
- Stabilité**
 - De - 0,05 à + 0,05 %
- Baisse**
 - De 0,05 à 0,5 %
 - De 0,5 à 1 %
 - Plus de 1 %

Source : Recensement de la Population (Insee) 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012, 2017

Note de lecture : La population de Paris a fortement diminué durant toute la deuxième moitié du xx^e siècle, perdant plus de 700 000 habitants entre 1968 et 1999. Au début des années 2000, le nombre d'habitants repart à la hausse avant de diminuer légèrement depuis 2012.



DENSITÉ DE POPULATION



Nombre d'habitants à l'hectare



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee), 2016

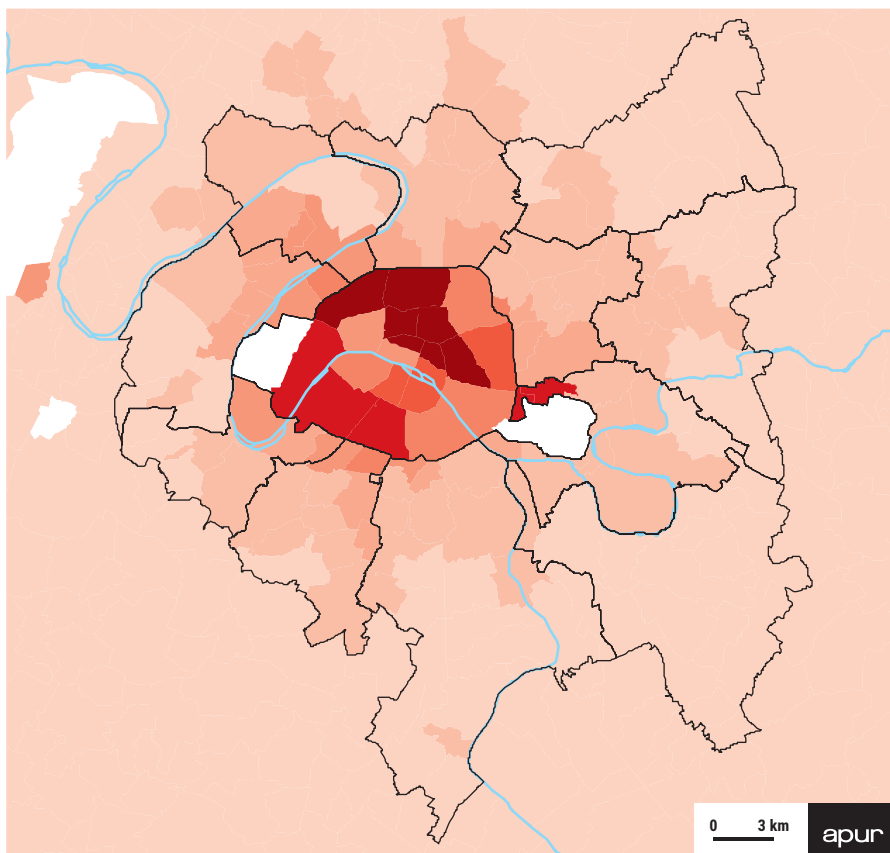
1968

Paris = 2 573 732 habitants /
MGP = 6 609 604 habitants

Nombre d'habitants à l'hectare

- Plus de 350
- De 300 à 350
- De 250 à 300
- De 200 à 250
- De 150 à 200
- De 100 à 150
- De 50 à 100
- Moins de 50

Source : Recensement de la Population (Insee) 1968



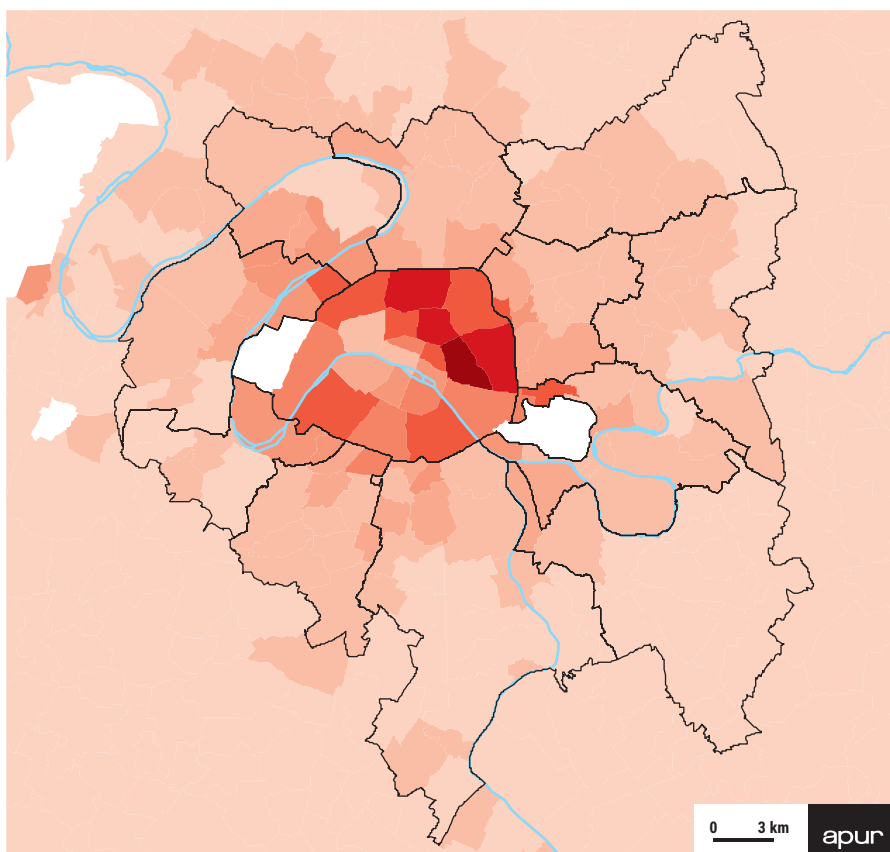
2016

Paris = 2 190 328 habitants /
MGP = 7 026 764 habitants

Nombre d'habitants à l'hectare

- Plus de 350
- De 300 à 350
- De 250 à 300
- De 200 à 250
- De 150 à 200
- De 100 à 150
- De 50 à 100
- Moins de 50

Source : Recensement de la Population (Insee) 2016



Les facteurs explicatifs de ces évolutions

Malgré une natalité élevée, le nombre de naissances diminue

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer les évolutions de la population. Le premier est lié au nombre de naissances. Entre 1975 et 1990, Paris comptait environ 32 000 naissances par an. La décennie 1990 marque un premier creux dans l'histoire récente de la natalité parisienne avec moins de 30 000 naissances en 1994 et 1995. Le début des années 2000 correspond à un retour à la hausse de la natalité qui prend fin en 2010 avec une diminution continue du nombre de naissances depuis cette date.

En 2018, 27 400 enfants sont nés à Paris. Le taux de natalité, qui représente le nombre de naissances pour 1 000 habitants, demeure plus élevé qu'à l'échelle nationale (12,8 contre 11,8 en France), en raison de la forte présence de jeunes adultes à Paris.

Si cette baisse de la natalité s'est amorcée de manière plus précoce à Paris, elle s'observe aussi aujourd'hui à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, de l'Île-de-France et de la France métropolitaine.

Des ménages plus petits et une augmentation du nombre de logements inoccupés

L'évolution du parc de logements et de la taille des ménages qui les occupent est un autre facteur explicatif de l'évolution de la population. **Entre 1968 et 2016, le nombre de logements à Paris a augmenté de + 12 % alors que le nombre d'habitants a diminué de - 15 %. Cela traduit un fort desserrement de la population sur la longue période.**

Au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle, un bouleversement des modes de vie s'est opéré (cf. page 7) entraînant la constitution de ménages de plus petite taille et contribuant à la baisse de la population. Le développement économique favorable a aussi attiré un nombre croissant de cadres et de professions libérales au niveau de vie plus élevé qui leur permettait d'occuper seuls ou en couple des logements jusque-là occupés par des familles de trois ou quatre personnes. C'est dans ce phénomène de baisse de la taille des ménages, indissociable de l'évolution socio-économique de Paris que résidait la cause principale de la dé-

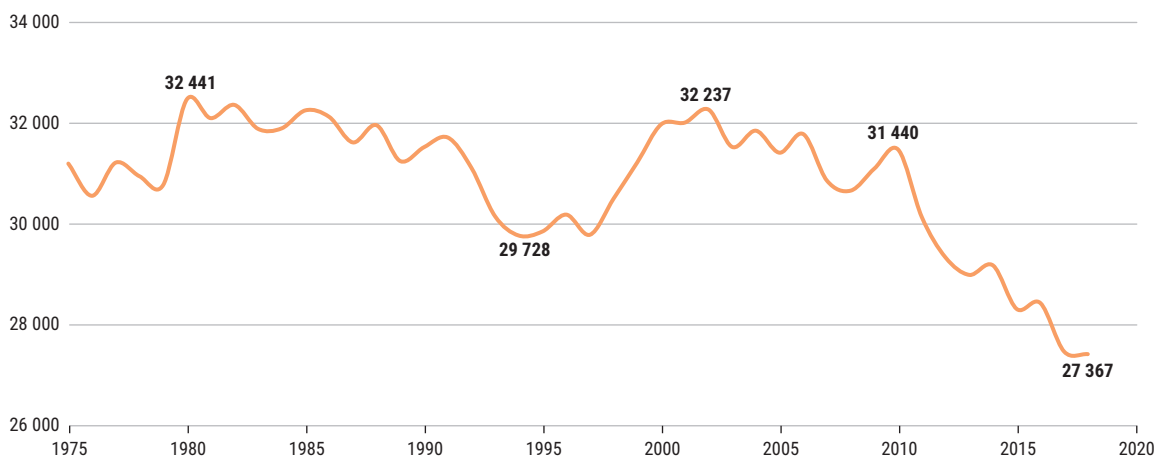


27 400

naissances à Paris

Taux de natalité :
12,8 pour 1000 à Paris
contre 14,1 en Île-de-France
et 11 en France

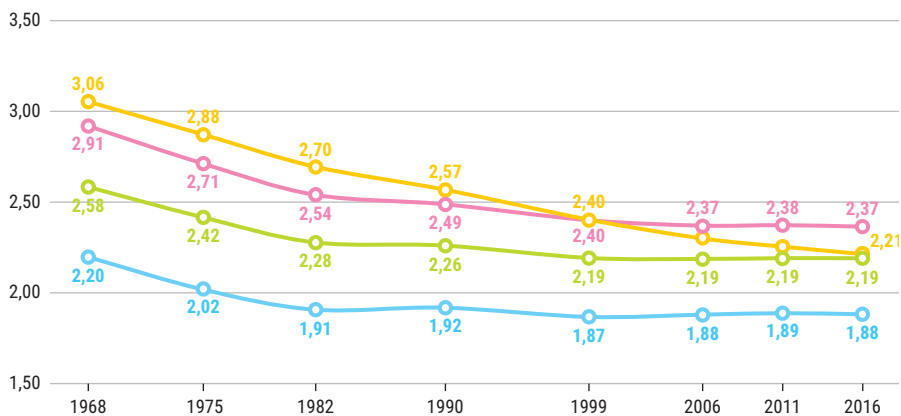
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES À PARIS



Source : Insee, État Civil 1975-2018

ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

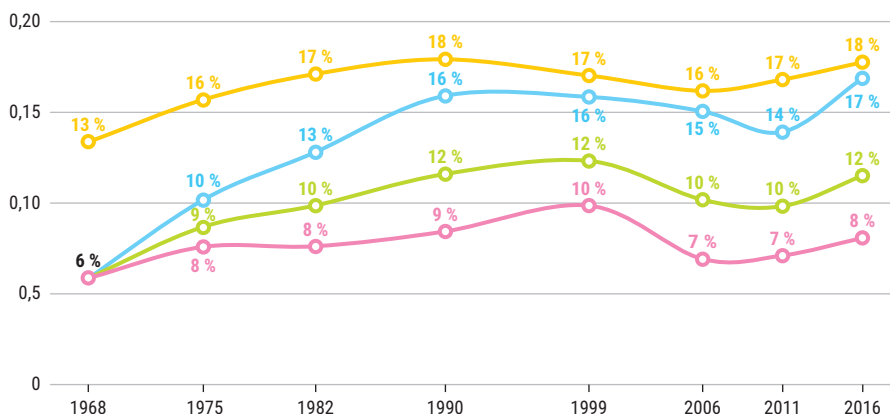
- Paris
- Métropole du Grand Paris
- Métropole du Grand Paris - Hors Paris
- France Métropolitaine



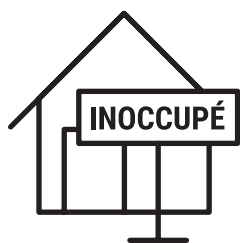
Source : Insee, État Civil 1975-2018

ÉVOLUTION DE LA PART DE LOGEMENTS INOCCUPÉS

- Paris
- Métropole du Grand Paris
- Métropole du Grand Paris - Hors Paris
- France Métropolitaine



Source : Insee, recensements de population



234 000
logements inoccupés
soit 17 % de l'ensemble
des logements

population des années 1960 à 1990. Sur la longue période la taille moyenne des ménages parisiens est passée de 2,20 personnes par logement en 1968 à 1,87 en 1999. Au cours des vingt dernières années cette taille moyenne est restée stable (1,88 en 2016), traduisant la tension du parc de logements à Paris et dans la métropole qui retarde les décohabitations, alors qu'elle n'a cessé de diminuer en province.

À ce desserrement de la taille des ménages observé partout en France à partir des années 1950 s'ajoute une baisse du nombre de résidences principales au profit des logements inoccupés qui représentent les résidences secondaires, logements occasionnels et logements

vacants. **En 2016, 234 200 logements sont inoccupés à Paris, soit 17 % de l'ensemble des logements parisiens. Cette part a presque triplé sur la longue période car elle n'était que de 6 % en 1968.** La plus forte progression a eu lieu au cours des cinq dernières années. Entre 2011 et 2016, Paris compte 43 700 résidences principales de moins sur l'ensemble du parc de logements, soit autant de ménages qui ne peuvent pas s'installer à Paris.

Un solde migratoire déficitaire : plus de départs que d'arrivées

Les migrations résidentielles constituent un autre facteur explicatif majeur de l'évolution de la population, très lié à l'évolution du parc de logements et de son occupation. **Au cours de l'année 2015, 96 800 personnes se sont installées à Paris² alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant et 128 500 ont fait le chemin inverse.** Le solde migratoire, qui représente la différence entre le nombre d'arrivées et de départs, est déficitaire. Cela correspond à une diminution de 31 700 habitants du simple jeu des migrations, soit - 1,5 % de la population parisienne.

Mais ce déficit migratoire n'est pas propre à Paris, la Métropole du Grand Paris et ses territoires, à l'image des autres grandes métropoles françaises enregistre aussi plus de départs que d'arrivées³. Au cours de l'année 2015, 152 300 personnes se sont installées dans une commune de la Métropole du Grand Paris alors qu'elles résidaient dans une autre commune de France et

215 500 personnes ont fait le chemin inverse. La variation de population due aux migrations représente une diminution de 63 200 habitants chaque année, soit - 0,9 % de sa population.

Le recensement permet de connaître le nombre et le profil des personnes qui s'installent à Paris alors qu'elles résidaient à l'étranger un an auparavant mais il ne permet pas de savoir combien de personnes ont quitté Paris pour s'installer à l'étranger. C'est pourquoi les arrivées de l'étranger sont traitées à part et ne peuvent pas être prise en compte dans le calcul du solde migratoire. Au cours de l'année 2015, 31 600 personnes se sont installées à Paris alors qu'elles résidaient à l'étranger. Ce nombre s'ajoute aux 96 800 arrivées depuis une autre commune française, ce qui représente 128 400 personnes qui emménagent à Paris chaque année.

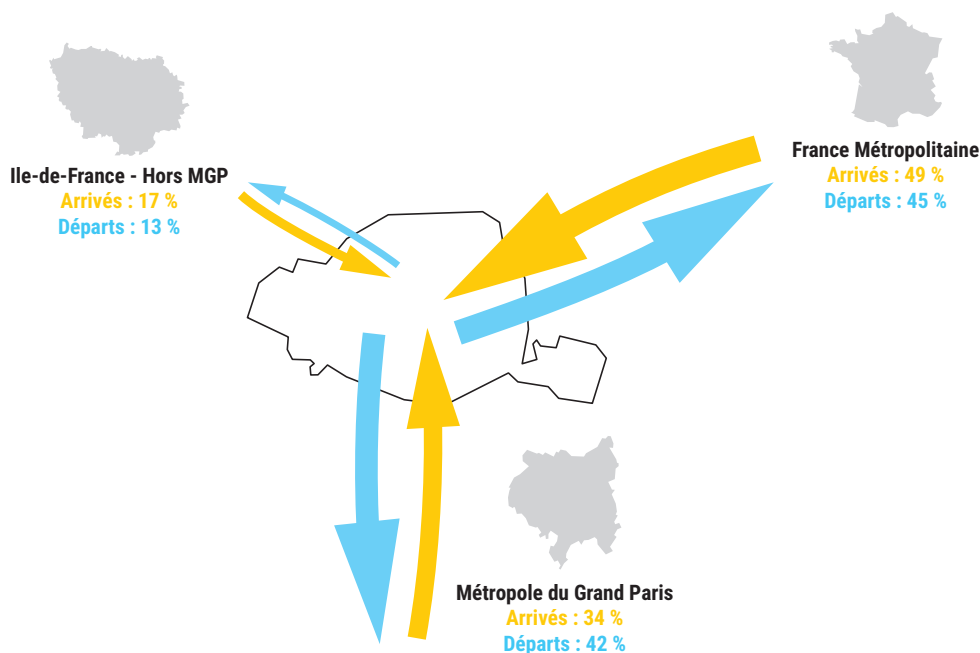
Hors échanges avec l'étranger, la moitié des personnes qui s'installent à Paris est originaire de province et un tiers arrive d'une autre commune de la Mé-

2 – Hors échanges avec l'étranger.

3 – Métroscope : 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises, Fnau, juillet 2017.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/metroscope-50-indicateurs-cles-metropoles-francaises>

ORIGINE/DESTINATION DE CEUX QUI ARRIVENT/QUITTENT PARIS



Source : Insee, RP2016 (hors arrivées de l'étranger)

Note de lecture : Arrivées/départs au cours de l'année 2015 déterminés à partir de la question du recensement « Où habitez-vous un an auparavant ? »

Place de la République, 3^e arrondissement

© Apur - David Boureau

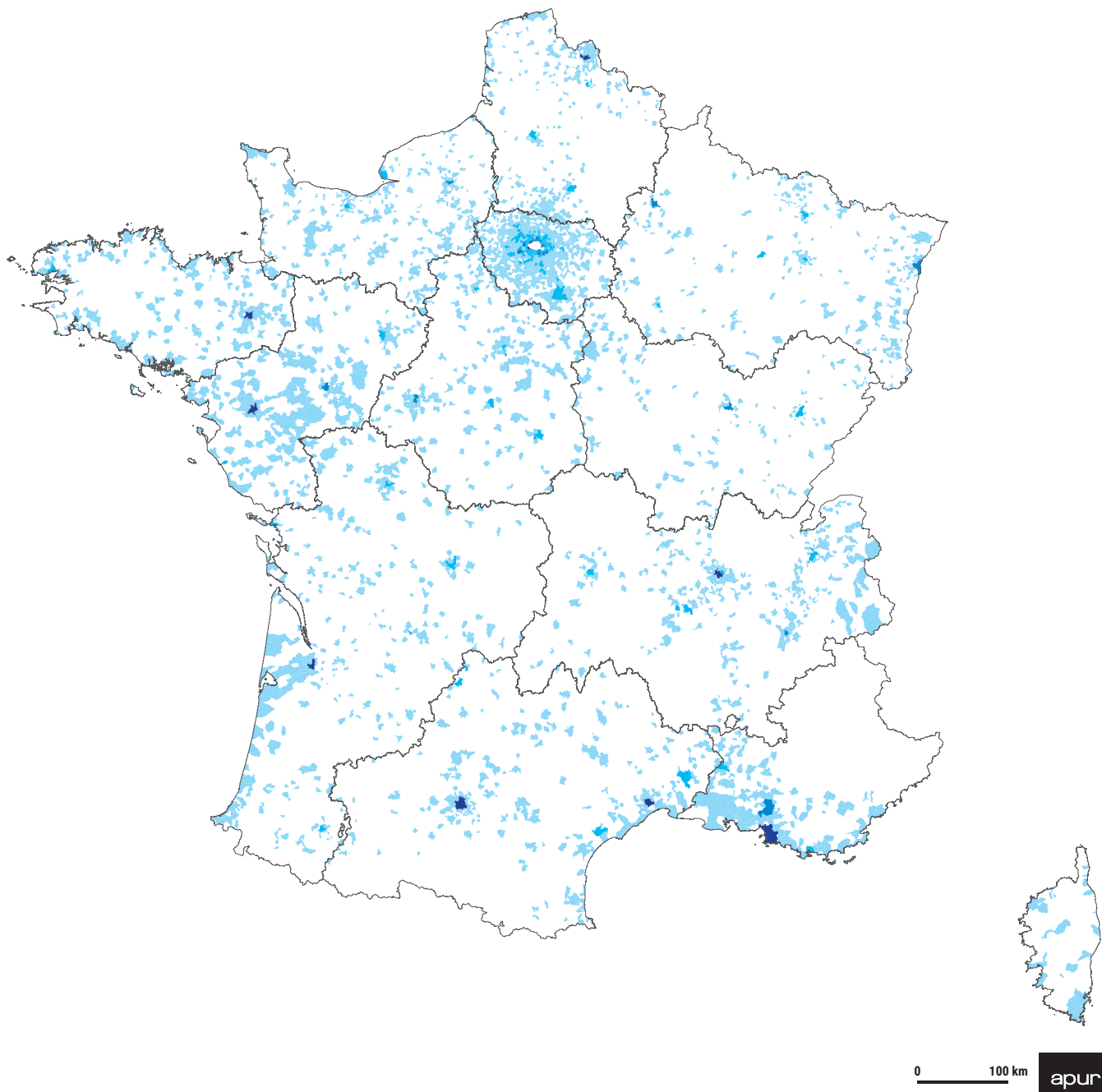
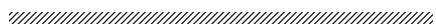
tropole du Grand Paris. À l'inverse, ceux qui quittent Paris sont plus nombreux à demeurer dans une autre commune de la métropole (42 %) au détriment du reste de l'Ile-de-France (13 %) et de la province (45 %). Parmi l'ensemble des personnes qui arrivent pour emménager dans la Métropole du Grand Paris, quatre sur dix s'installent directement à Paris.

Ceux qui arrivent à Paris depuis la province (49 %) sont nombreux à provenir des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Au niveau des communes, ce sont des communes de Lyon, Toulouse, Bordeaux et Lille dont ils sont le plus souvent originaires. Ceux qui s'installent à Paris alors qu'ils résidaient dans une autre commune de la Métropole du Grand Paris (34 %) arrivent de tous les territoires mais plus particulièrement des communes de Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret, Montreuil, et Aubervilliers.

Les échanges migratoires à Paris, dans le sens des départs et des arrivées, se font globalement avec les mêmes territoires d'Ile-de-France et de province. Les communes les plus peuplées sont mécaniquement plus souvent réceptrices ou émettrices.

Ceux qui quittent Paris pour la province (45 %) privilégient ainsi les communes de Lyon, Nantes, Bordeaux et Marseille. Ceux qui demeurent dans la Métropole du Grand Paris (42 %) s'installent majoritairement dans les communes les plus proches. Les 16 communes d'Ile-de-France qui ont accueilli le plus d'anciens Parisiens en 2016 sont toutes limitrophes de Paris. Les cinq communes les plus plébiscitées par les Parisiens sont Boulogne-Billancourt, Montreuil, Levallois-Perret, Vincennes et Pantin soit des communes bien desservies par les transports en commun par la présence de stations de métro.

D'OÙ VIENNENT CEUX QUI S'INSTALLENT À PARIS ?



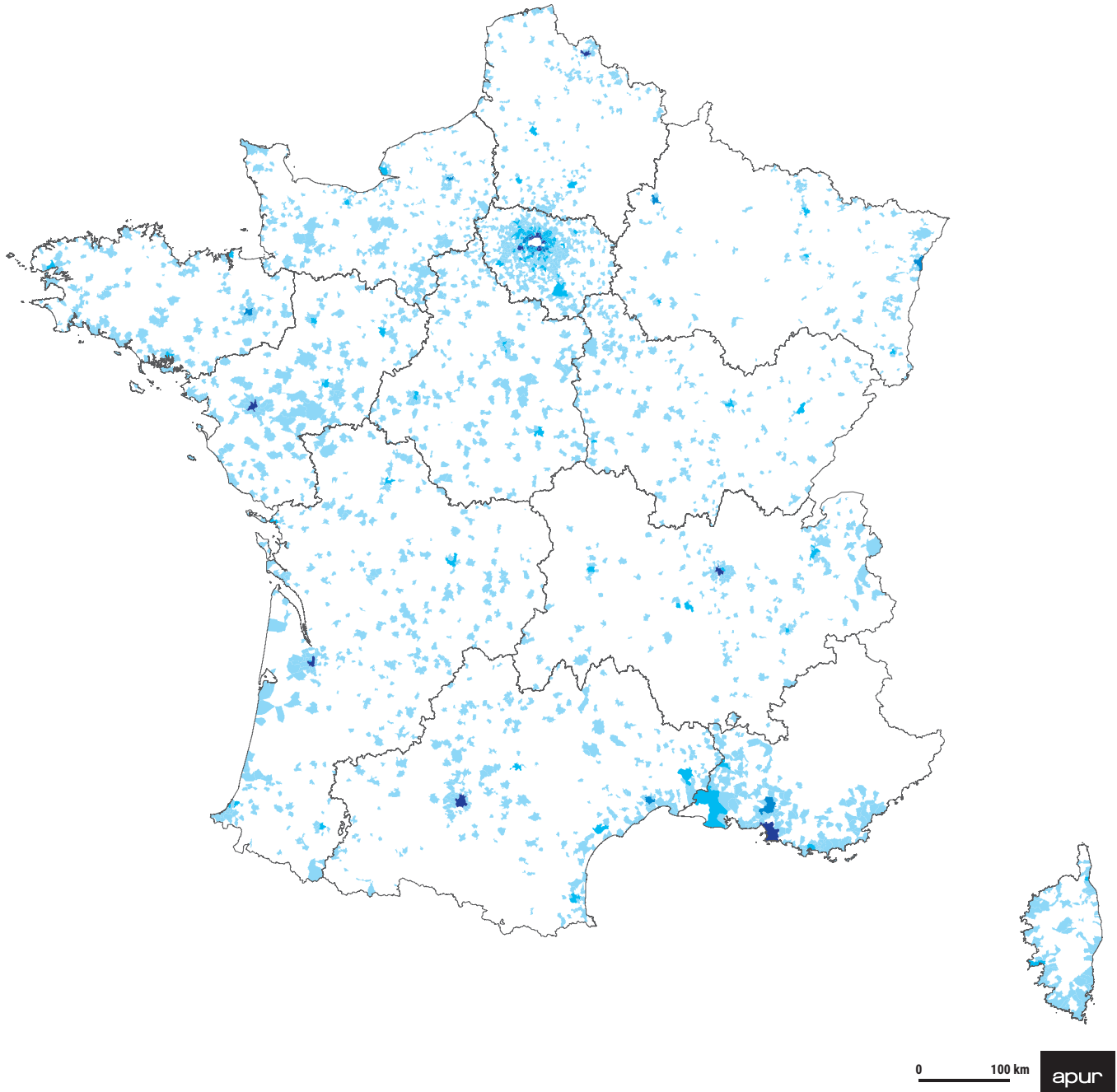
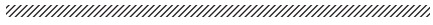
Commune d'origine des personnes

- Moins de 100 personnes
- De 100 à 500 personnes
- De 500 à 1 000 personnes
- Plus de 1 000 personnes

Source : Insee, recensement 2016 (hors arrivés de l'étranger)

Note de lecture : À l'échelle de la France métropolitaine, les communes qui accueillent le plus d'anciens Parisiens sont les mêmes que celles dont sont originaires les nouveaux arrivants. La majorité des échanges se font avec les plus grandes villes telles que Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille et Nantes.

OÙ S'INSTALLENT CEUX QUI QUITTENT PARIS ?

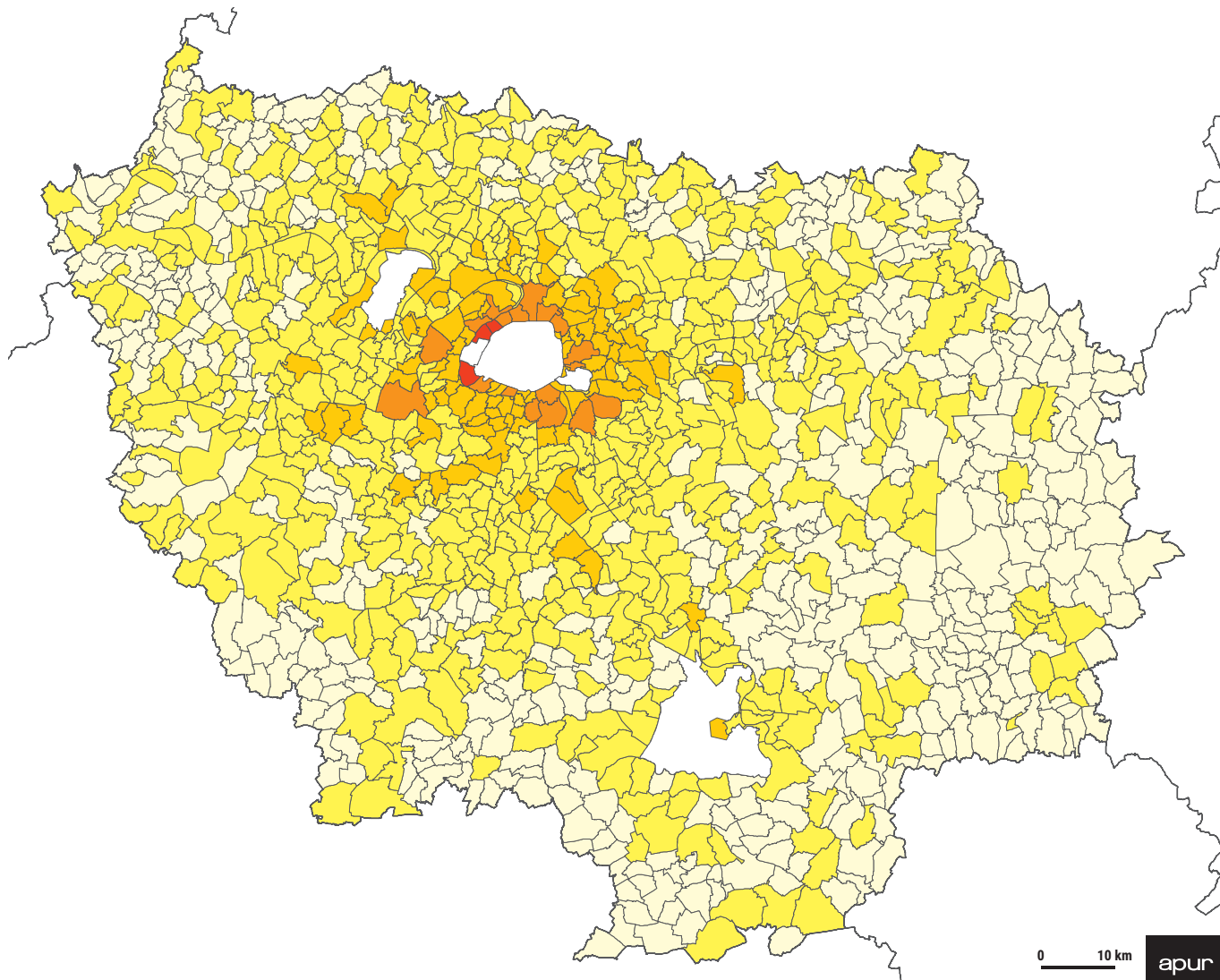
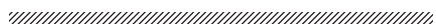


Commune d'installation des anciens parisiens

- Moins de 100 personnes
- De 100 à 500 personnes
- De 500 à 1 000 personnes
- Plus de 1 000 personnes

Source : Insee, recensement 2016

DE QUELLES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE SONT ORIGINAIRES LES PERSONNES QUI S'INSTALLENT À PARIS ?



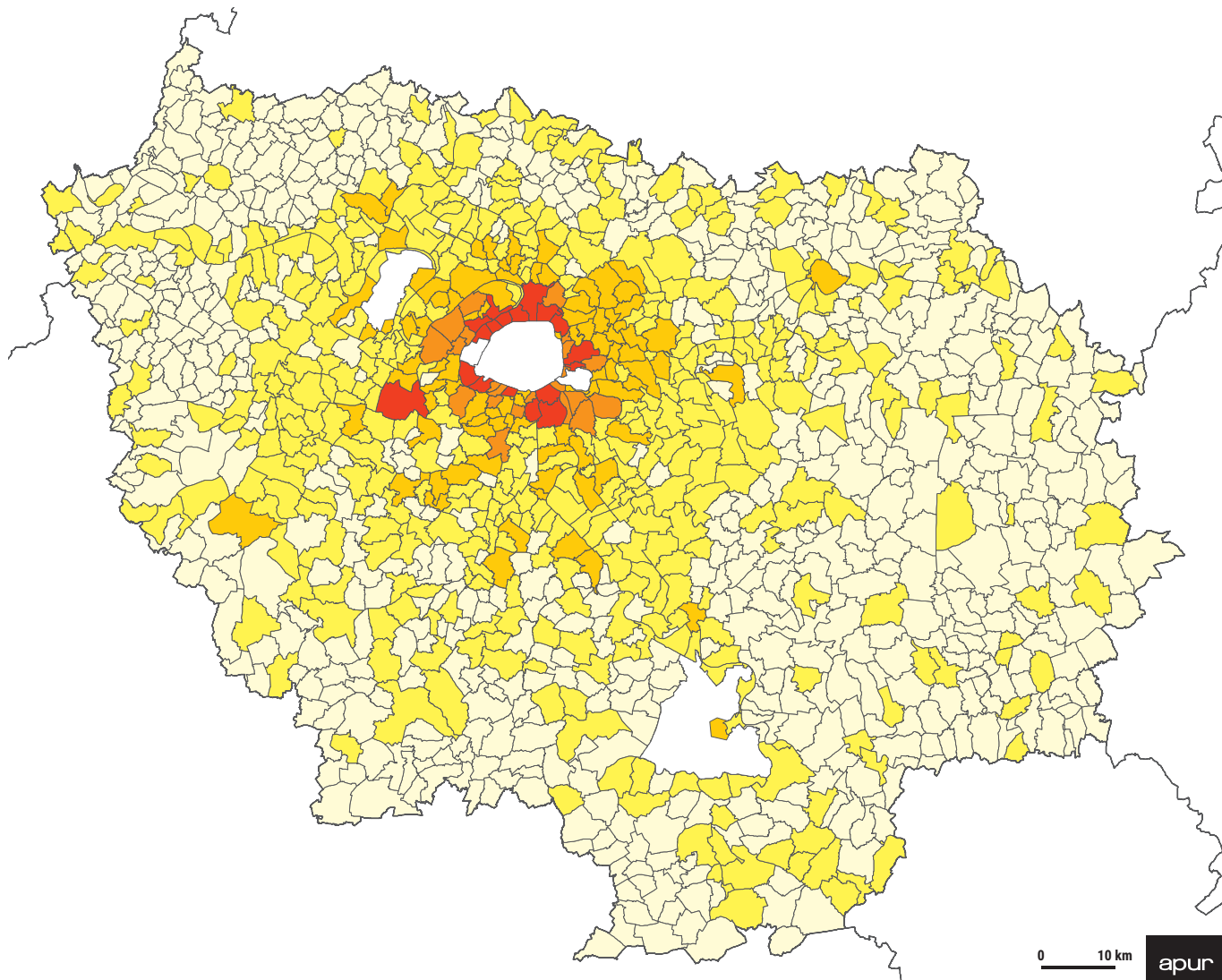
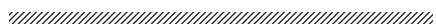
Commune d'origine des personnes

- Aucune personne
- Moins de 100 personnes
- De 100 à 500 personnes
- De 500 à 1 000 personnes
- Plus de 1 000 personnes






Source : Insee, recensement 2016 (hors arrivés de l'étranger)

Note de lecture : Les échanges migratoires entre Paris et l'Île-de-France représentent la moitié des mouvements. Ces échanges se font principalement avec les communes de la Métropole du Grand Paris et plus particulièrement avec les communes de la petite couronne. On observe des origines plus diffuses pour les personnes qui s'installent à Paris tandis que les communes de destination des Parisiens qui quittent Paris sont plus souvent limitrophes.

DANS QUELLES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE S'INSTALLENT LES PARISIENS QUI QUITTENT PARIS ?

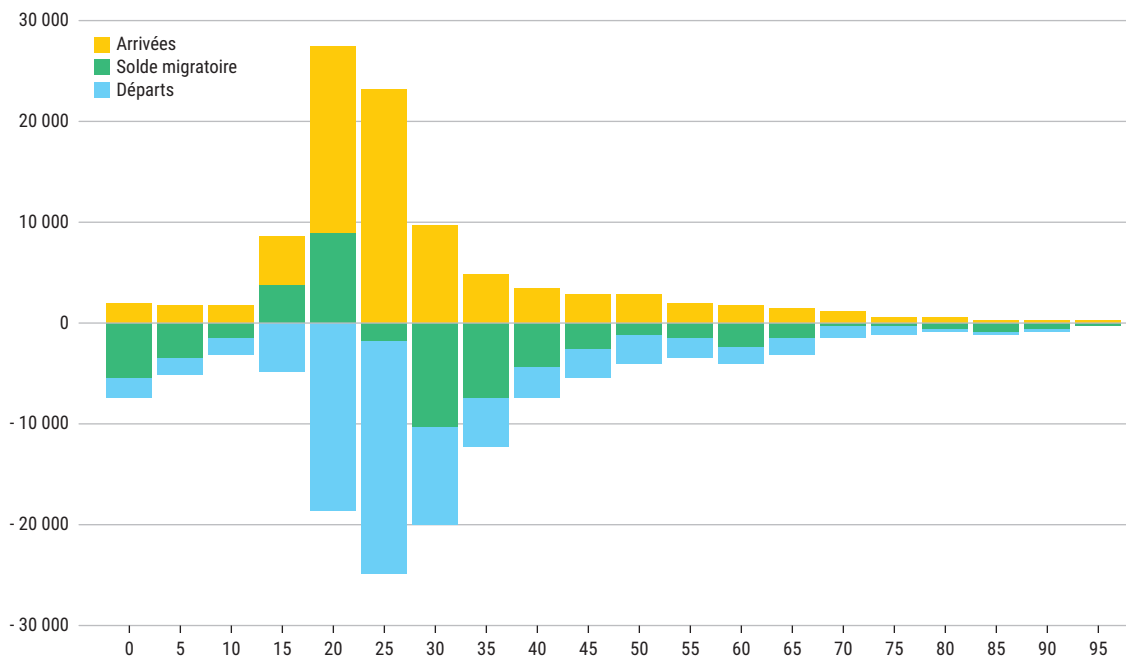


Commune d'installation des anciens parisiens

-  Aucune personne
-  Moins de 100 personnes
-  De 100 à 500 personnes
-  De 500 à 1 000 personnes
-  Plus de 1 000 personnes

Source : Insee, recensement 2016

ÂGE DES PERSONNES QUI ARRIVENT/QUITTENT PARIS



Source : Insee, RP2016 (hors arrivées de l'étranger)

CARACTÉRISTIQUES DE CEUX QUI ARRIVENT/QUITTENT PARIS*

96 800
arrivées

- 61 % de 15-29 ans
- 5 % de 65 ans et plus
- 64 % de ménages d'une personne
- 18 % de couples sans enfant
- 8 % de ménages avec enfant(s)
- 24 % d'employés/ouvriers
- 46 % de cadres



128 600
départs

- 38 % de 15-29 ans
- 6 % de 65 ans et plus
- 45 % de ménages d'une personne
- 25 % de couples sans enfant
- 22 % de ménages avec enfant(s)
- 30 % d'employés/ouvriers
- 40 % de cadres

* Ne prends pas en compte les arrivées de l'étranger
Source : Insee, RP 2016 - Traitement Apur

Six arrivants à Paris sur dix sont des jeunes de moins de 30 ans

En raison de la diversité de son offre d'enseignement supérieur et de son vaste marché de l'emploi Paris attire traditionnellement de nombreux jeunes adultes venus poursuivre leurs études ou trouver un emploi. **Les jeunes de 15 à 24 ans représentent ainsi la seule classe d'âge pour laquelle le solde migratoire est positif.** Pour l'ensemble des autres classes d'âge, le nombre de départs est plus élevé que le nombre d'arrivées.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent 61 % des arrivants. Les départs s'intensifient à deux moments de la vie : lors de la constitution ou de l'agrandissement de la famille avec des départs d'adultes entre 30 et 44 ans et d'enfants ainsi qu'au moment de la retraite avec le départ de personnes âgées de 60 à 69 ans, préférant plus souvent la province et les régions littorales. **Cette répartition par âge des arrivées/départs est très structurée à Paris et évolue peu.**



Université Paris VII, 13^e arrondissement

© Apur



Place du Panthéon, 5^e arrondissement

© Apur - Maud Charasson

2.

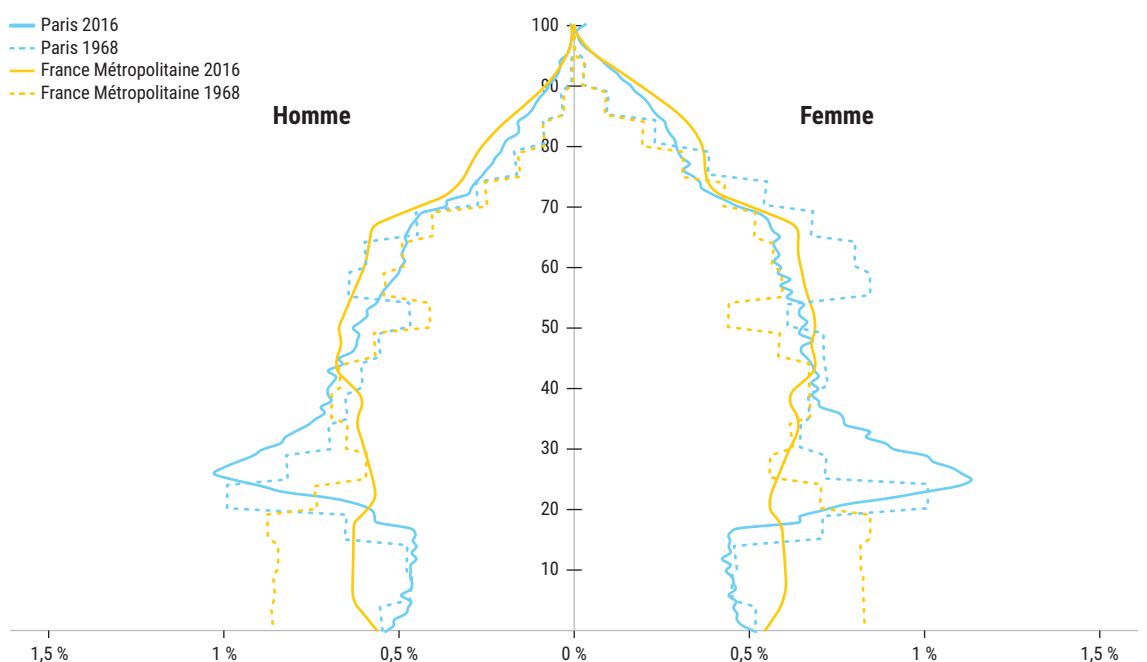
Qui sont les Parisiens ?

Une structure par âge spécifique

Les migrations résidentielles à Paris, et notamment l'attractivité auprès des jeunes font des Parisiens une population à la structure par âge bien spécifique. **Comparés à la population de France métropolitaine, les Parisiens se caractérisent par une surreprésentation des jeunes adultes.** Les 20-34 ans représentent 27 % des habitants contre 18 % à l'échelle nationale. Cette surreprésentation se fait au détriment des moins de 20 ans et des plus de 65 ans.

La structure par âge et par sexe de la population parisienne a très peu changé sur la longue période (1968-2016), ce qui n'est pas le cas à l'échelle régionale ou nationale. Cette stabilité s'explique par le fort renouvellement de la population qui est structurel et très spécifique à Paris, du fait des migrations résidentielles. Seuls 22 % des Parisiens âgés de 20 ans ou plus y sont nés. Chaque année de nombreux jeunes adultes s'installent à Paris alors que certains Parisiens plus âgés s'en vont.

STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION PARISIENNE COMPARÉE À CELLE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

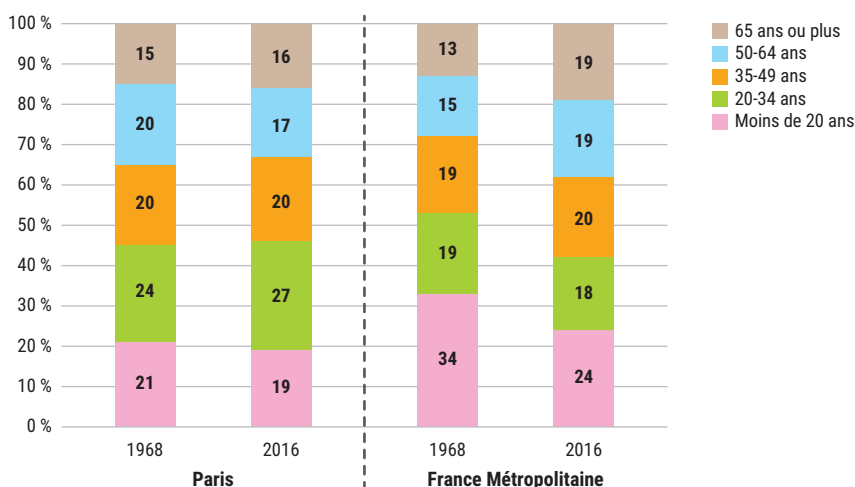


Source : Insee, recensements 1968 et 2016

Note de lecture : Pour 1968, seules les tranches d'âges quinquennales sont disponibles.

+ 53 500 personnes
âgées de 65 ans
ou plus entre 2006
et 2016

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE - PARIS/FRANCE



Source : Insee, RP 2016

ÉVOLUTION RÉCENTE DES CATÉGORIES D'ÂGE

	Paris			Métropole du Grand Paris			France Métropolitaine		
	2006	2016	Évolution annuelle 2006-2016	2006	2016	Évolution annuelle 2006-2016	2006	2016	Évolution annuelle 2006-2016
Moins de 20 ans	426 215	419 978	- 0,1 %	1 633 667	1 706 501	0,4 %	15 230 855	15 609 331	0,2 %
20-34 ans	609 917	583 458	- 0,4 %	1 654 304	1 610 800	- 0,3 %	11 858 079	11 434 450	- 0,4 %
35-49 ans	458 122	448 649	- 0,2 %	1 453 984	1 480 554	0,2 %	12 976 851	12 619 808	- 0,3 %
50-64 ans	379 834	377 472	- 0,1 %	1 128 502	1 207 863	0,7 %	11 125 576	12 429 119	1,2 %
65 ans ou plus	307 287	360 771	1,7 %	871 767	1 021 046	1,7 %	10 208 356	12 376 012	2,1 %
80 ans ou plus	97 272	108 867	1,2 %	255 195	312 707	2,3 %	2 915 286	3 898 517	3,4 %
Total Paris	2 181 375	2 190 328	0,0 %	6 742 224	7 026 764	0,4 %	61 399 717	64 468 720	0,5 %

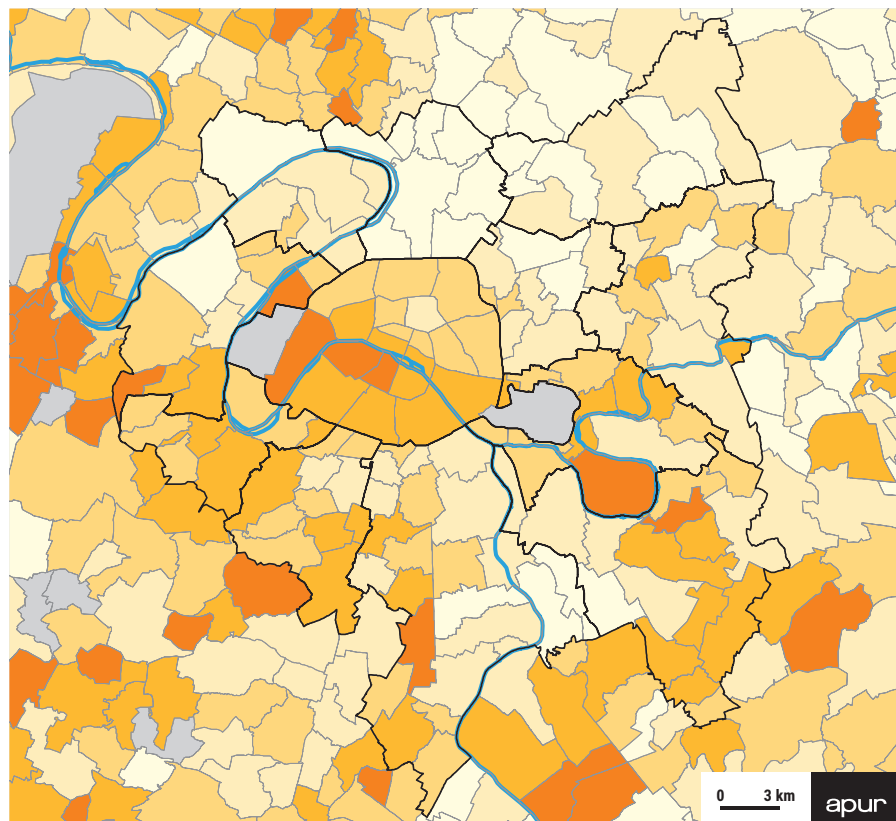
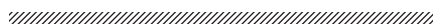
Source : Insee, recensement 2006 et 2016

C'est d'ailleurs ce qui a longtemps protégé Paris du vieillissement pourtant observé partout en France depuis plusieurs années. **Mais ces dix dernières années, le vieillissement de la population s'est amorcé à Paris en lien avec l'arrivée de la génération née pendant le baby-boom.** Jusqu'en 2006, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus diminuait à Paris. Entre 2006 et 2016, toutes les tranches d'âge ont connu un léger recul à l'exception des personnes âgées de 65 ans ou plus dont le nombre a augmenté de + 17 %, soit + 1,7 % par an en moyenne, ce qui représente 53 500 séniors supplémentaires. Le vieillissement

de la population s'observe aussi à travers l'évolution de l'âge moyen des habitants. En 2016, l'âge moyen des Parisiens s'établit à 40,3 ans contre 39,2 ans en 1999 et 39,5 ans en 1968. Le vieillissement est plus marqué dans les 6^e, 7^e, 13^e et 16^e arrondissements où l'âge moyen a augmenté de plus de 3 ans depuis 1968. Les Parisiens de 65 ans ou plus représentent 16 % de la population, dont 5 % ont plus de 80 ans. Cette augmentation devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2050 où, selon les exercices de projections⁴, les personnes âgées de 65 ans ou plus représenteront 20 % des Parisiens, soit + 120 000 séniors de plus.

4 - « Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ? », note Apur, n° 126, mai 2018. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/paris-2050-impacts-evolutions-demographiques-besoins-equipements>

ÂGE MOYEN DES HABITANTS

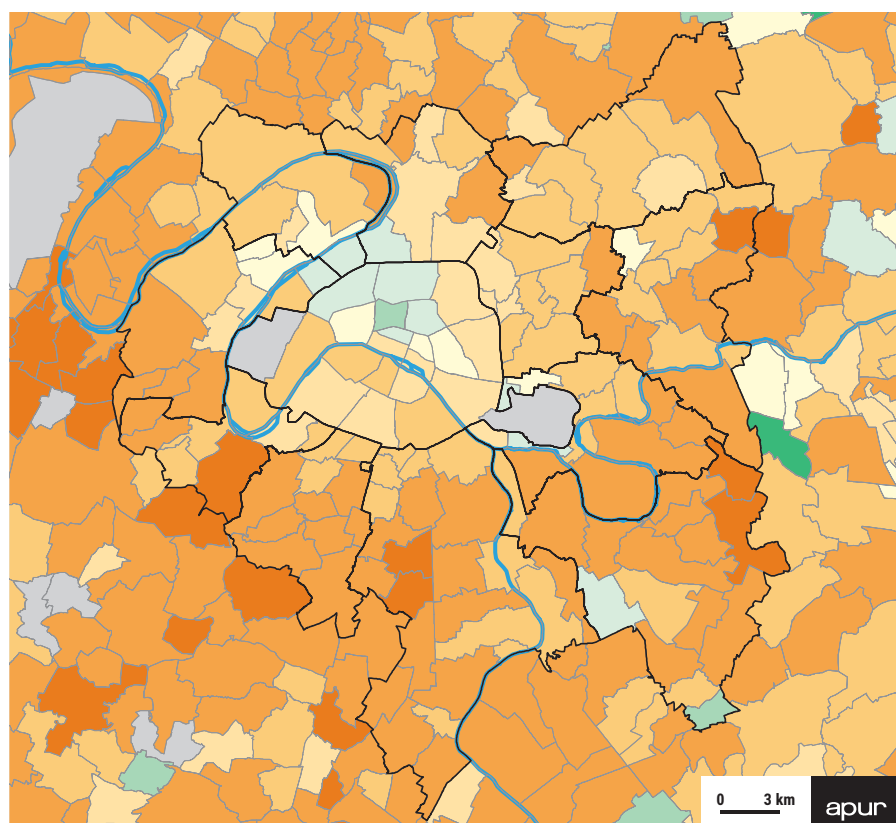
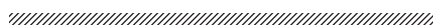


Âge moyen de la population

- Plus de 42 ans
- De 40 à 42 ans
- De 38 à 40 ans
- De 36 à 38 ans
- Moins de 36 ans

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2016

ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN DES HABITANTS



Évolution de l'âge moyen de la population entre 1968 et 2016

Vieillessement

- Plus de 10 ans
- De 5 à 10 ans
- De 2 à 5 ans
- De 0,5 à 2 ans

Stabilité

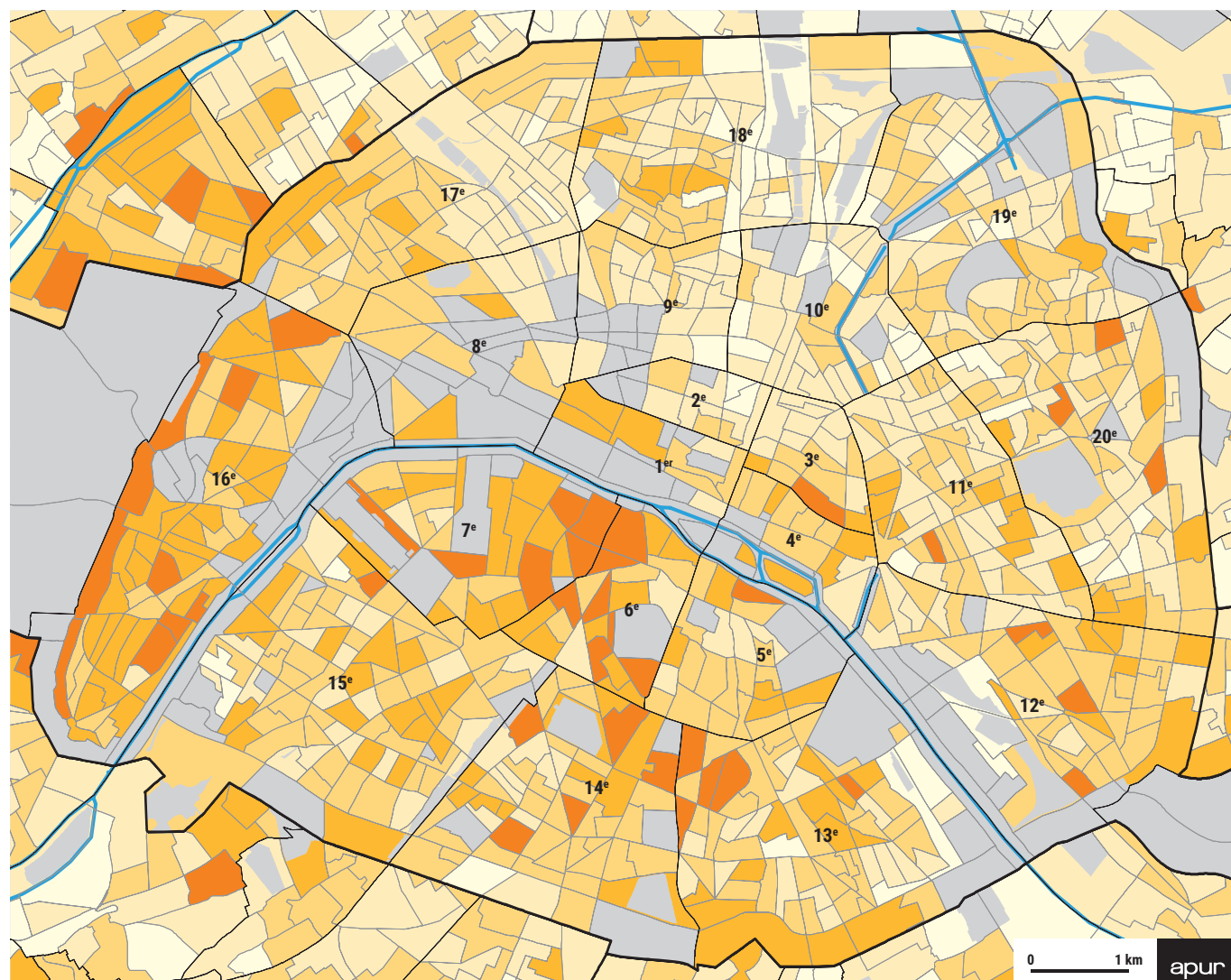
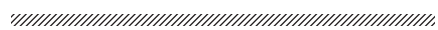
- De - 0,5 à + 0,5 ans

Rajeunissement

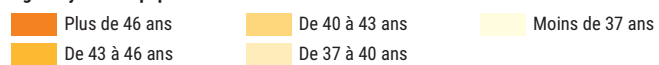
- De 0,5 à 2 ans
- De 2 à 5 ans

Source : Recensement de la Population (Insee) - 1968 et 2016

ÂGE MOYEN DES HABITANTS



Âge moyen de la population



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2016

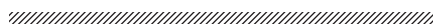
Si la structure par âge des Parisiens a peu changé de manière globale sur la longue période, en raison des migrations résidentielles, les arrondissements se sont spécialisés autour de certaines classes d'âge. En 1968, les arrondissements accueillaient une population relativement mixte en termes d'âges, à l'image de Paris dans son ensemble. Les plus âgés étaient légèrement surreprésentés dans les 16^e et 17^e arrondissements. Au fil des années, les arrondissements se sont distingués les uns des autres en accueillant progressivement plus d'habitants d'une même classe d'âge. Dès les années 1990, la surreprésentation des Parisiens de 65 ans ou plus s'est accentuée dans les 7^e et 16^e arrondissements tandis que les jeunes de moins de 15 ans, témoignant de la présence de familles, se sont plutôt concentrés dans les 19^e et 20^e arrondissements. Jusqu'à la deuxième

moitié du xx^e siècle, les compositions familiales étaient indépendantes de la taille des logements. Autrement dit, il était fréquent de voir des familles nombreuses vivre dans des logements de petite taille. Mais l'évolution des modes de vie et des standards en matière de confort explique l'évolution des ménages en fonction des caractéristiques du parc de logements par arrondissement. À ce titre, les arrondissements du nord-est dans lesquels s'est développée une offre de logements dans le cadre de grands projets d'aménagement ont permis d'accueillir des familles. Cette géographie démographique et sociale des arrondissements parisiens s'est pérennisée au fil des années avec une démarcation qui s'amplifie entre des quartiers plus vieillissants rive gauche et des quartiers marqués par une plus forte présence de jeunes adultes et de familles rive droite.

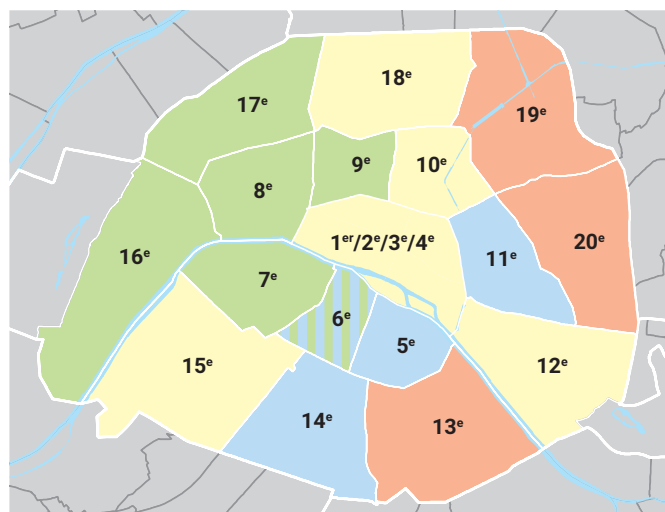


Quartier Compans Pelleport, 18^e arrondissement

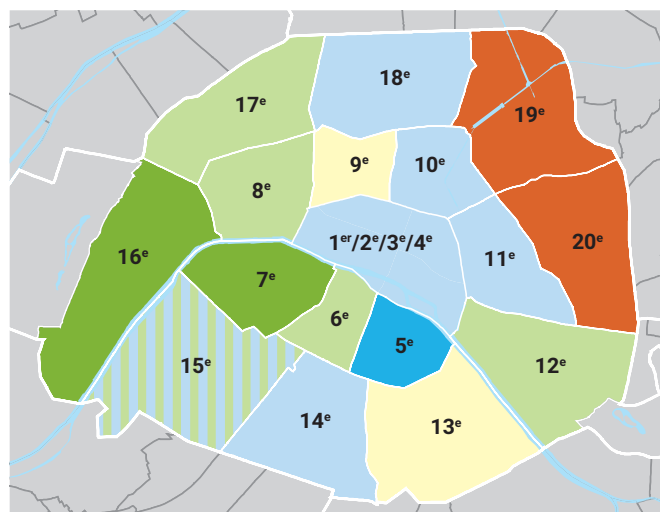
STRUCTURE PAR ÂGE DES HABITANTS DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS



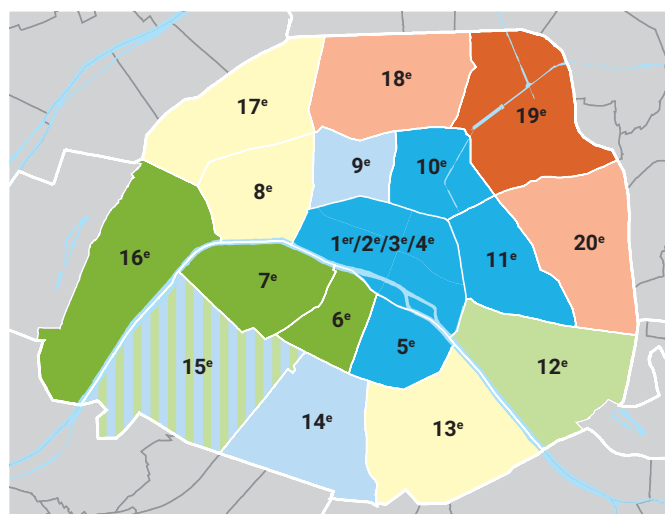
1968



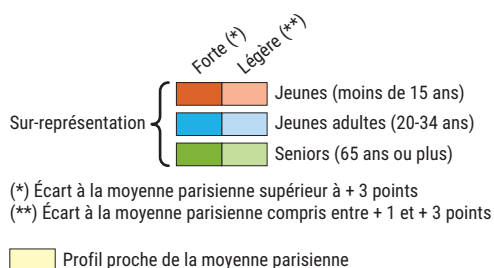
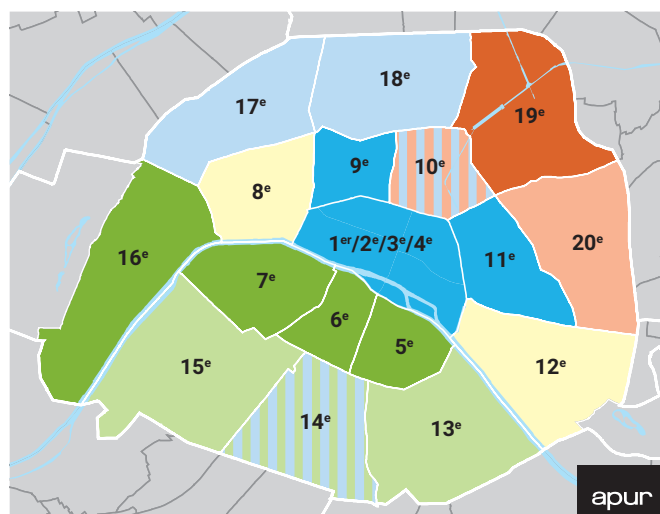
1990



1999



2016



Source : Recensements de la population (Insee) - 1968, 1990, 1999 et 2016

Note de lecture : La structure par âge de chaque arrondissement a été comparée à celle de Paris dans son ensemble. Lorsque la part que représente une classe d'âge dans un arrondissement est supérieure à + 3 points par rapport à la part qu'elle représente à Paris on parle de surreprésentation forte, si l'écart est compris entre + 1 et + 3 points on parle de surreprésentation légère. À titre d'exemple, en 2016, le 11^e arrondissement se caractérise par une sur-représentation des jeunes adultes. Les 20-34 ans représentent 32 % des habitants du 11^e arrondissement contre 27 % de la population parisienne. Cette sur-représentation existait déjà en 1968 mais s'est renforcée depuis 1999.

Un Parisien sur deux a un emploi

La population de Paris est active. Plus d'un Parisien sur deux occupe un emploi ou en recherche un, soit 1,2 million d'actifs (56 %). Cette proportion est supérieure à celle observée dans la Métropole du Grand Paris (52 %) ou à l'échelle nationale (51 %) et s'explique par le vaste marché d'emplois qui attire de nombreux actifs à Paris. Le taux d'activité, qui représente le nombre d'actifs de 15 à 64 ans rapporté à l'ensemble de la population de cette tranche d'âge, est plus élevé à Paris qu'ailleurs. Il s'élève à 78 % à Paris contre 76 % dans le reste de la Métropole du Grand Paris et en Île-de-France et 74 % en France.

Parce que Paris concentre un grand nombre d'emplois qualifiés, près de la moitié de la population active est composée de cadres (45 %). Cette surreprésentation des cadres à Paris ne doit pas occulter la présence des autres catégories socioprofessionnelles qui constituent l'autre moitié de la population active. Un quart des actifs parisiens occupent une profession intermédiaire (23 %), 19 % sont employés, 7 % ouvriers et 6 % sont artisans, chefs d'entreprises ou commerçants.

À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, la part de cadres est moins élevée (33 %), tout comme en France métropolitaine (17 %). Ces différences se font au profit des employés et ouvriers qui représentent 38 % des actifs de la métropole et un actif sur deux en France (51 %).

Pourtant cette différence dans la structure de la population active entre Paris et le reste de la France n'a pas toujours été aussi marquée. En 1968 la population active parisienne ressemblait à celle de la France métropolitaine du fait du poids de l'industrie à Paris. Si sa position de capitale lui octroyait déjà une part plus importante de cadres (13 % contre 5 % en France), les deux tiers des actifs parisiens étaient employés ou ouvriers, soit la même proportion qu'à l'échelle nationale. Au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle, la désindustrialisation progressive et l'arrivée de métiers de plus en plus qualifiés dans les grandes villes ont contribué à l'augmentation de la part de cadres à Paris comme dans les autres métropoles françaises.

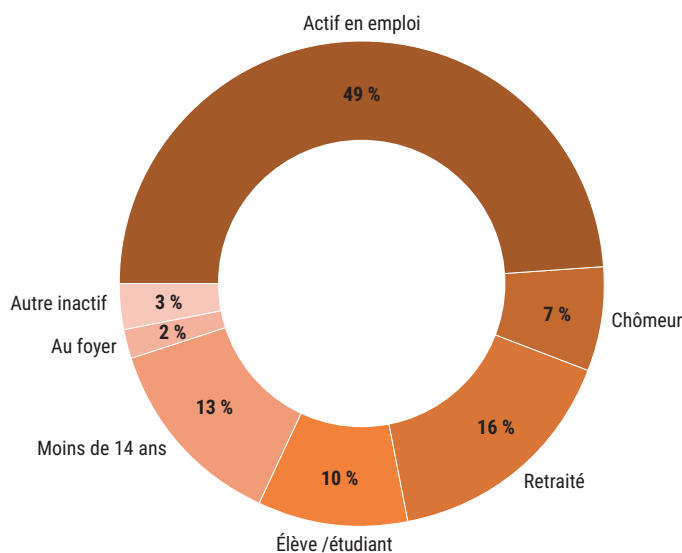


1 200 000

de Parisiens actifs

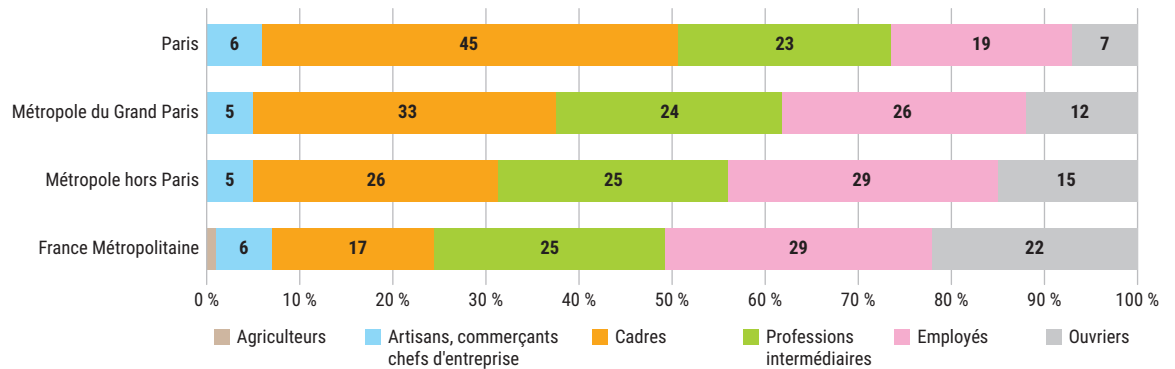
56 % de la population à Paris, contre 52 % dans la Métropole du Grand Paris et 51 % en France

STATUT D'ACTIVITÉ DES PARISIENS



Source : Insee, recensement 2016

STRUCTURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES



Source : Insee, recensement de population 2016



Sortie de bureau, 13^e arrondissement

LES FEMMES ET L'EMPLOI À PARIS

Paris compte 1,16 million de femmes, soit 53 % de ses habitants. Cette surreprésentation s'explique par les arrivées plus nombreuses de jeunes femmes s'installant à Paris afin d'y poursuivre leurs études et par leur espérance de vie plus élevée.

Le taux d'activité des Parisiennes âgées de 15 à 64 ans est inférieur à celui des Parisiens (76 % contre 80 %) mais sa progression au cours des dix dernières années a été plus rapide, participant à la réduction des écarts (+ 4 points pour les femmes contre + 1 point pour les hommes).

La surreprésentation des hommes parmi les cadres tend aussi à se réduire. En 2016, 48 % des hommes occupent un poste de cadre à Paris (+ 3 points depuis 2006) contre 42 % des femmes (+ 5 points).

Les Parisiennes ont un salaire élevé : elles perçoivent en moyenne 18,70 euros net/h, soit 1,6 fois plus que les Françaises en moyenne (11,68 euros net/h)*. Leur salaire moyen est même plus élevé que le salaire moyen de l'ensemble des hommes résidant en France métropolitaine. Néanmoins, il est inférieur de 31 % à celui des Parisiens qui ont en moyenne un salaire de 24,30 euros net/h.

La différence de salaires entre hommes et femmes varie selon les catégories d'activité. C'est au sein des catégories les mieux rémunérées que l'on trouve les inégalités de salaires les plus importantes. En effet, les Parisiennes cadres ont un salaire moyen net/h inférieur de 36 % à celui des Parisiens cadres. Cet écart est moins important dans les autres catégories socio-professionnelles. Les inégalités de salaires sont d'autant plus marquées dans les arrondissements les plus favorisés (6^e, 7^e, 8^e et 16^e).

* Pour en savoir plus : « Les inégalités femmes/hommes à Paris », Note n° 118, Apur, octobre 2017.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/inegalites-femmes-hommes-paris>

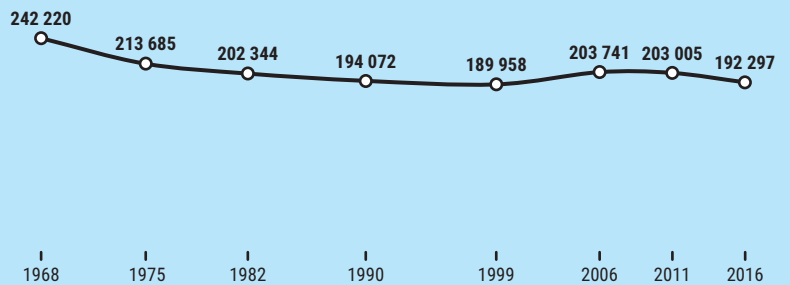
CHIFFRES CLÉS

Familles avec enfants

254 800

familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans
soit 22 % des ménages parisiens

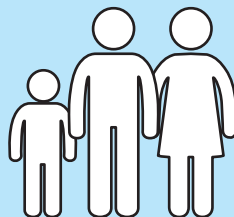
Le nombre de familles avec enfant(s) a diminué de - 21 % depuis 1968 mais s'est stabilisé sur la période récente (+ 1 % depuis 1999)



Source : Insee, recensement de la population
Nb : les données d'évolution depuis 1968 sont disponibles uniquement pour les familles avec enfant(s) de moins de 16 ans

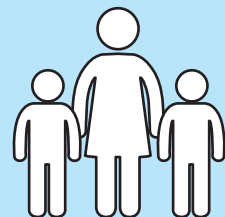


- 45 % ont un enfant
- 37 % ont deux enfants
- 13 % ont trois enfants
- 5 % ont quatre enfants ou +



179 500

couples avec enfant(s)
soit 71 % des familles parisiennes



75 300

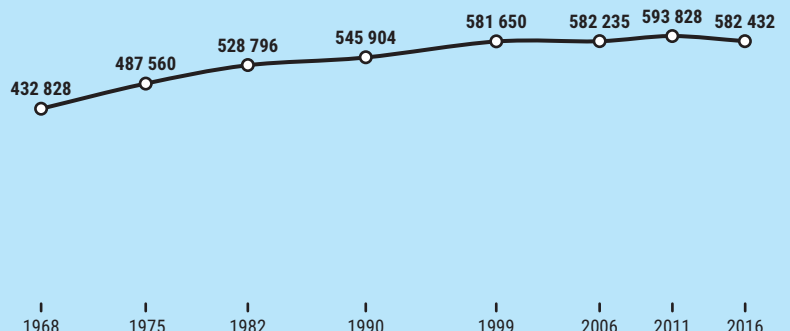
familles monoparentales
soit 30 % des familles parisiennes

Personnes seules

582 400

personnes seules
soit un Parisien sur deux (51 %)

Le nombre de personnes seules a fortement augmenté depuis 1968 (+ 35 %) alors que la population a diminué sur cette période (- 15 %). Leur nombre s'est stabilisé depuis 1999 (+ 0 %).



Source : Insee, recensement de la population

- 25 % ont moins de 30 ans
- 27 % ont plus de 65 ans
- 55 % ont un emploi
- 7 % sont étudiants
- 30 % sont propriétaires

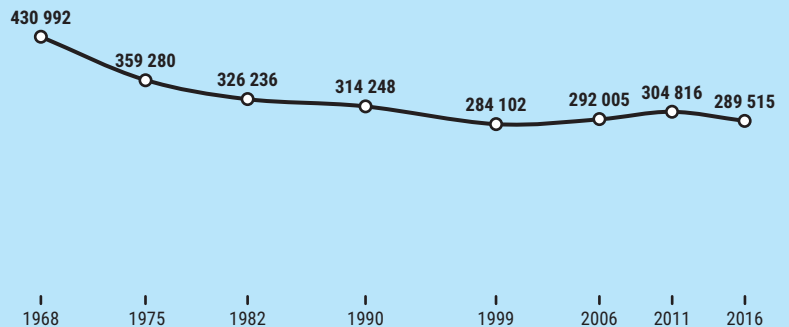
Les jeunes adultes

289 500

Parisiens âgés de 15 à 24 ans
soit 13 % des Parisiens

- 54 % de femmes
- 61 % sont élèves ou étudiants
- 29 % ont un emploi
- 52 % vivent chez leurs parents
- 48 % vivent dans leur propre logement

Depuis 1968 le nombre de Parisiens âgés de 15 à 24 ans a diminué plus rapidement que l'ensemble de la population (- 33 %). Mais leur nombre s'est stabilisé depuis 1999 (+ 2 %).



Source : Insee, recensement de la population

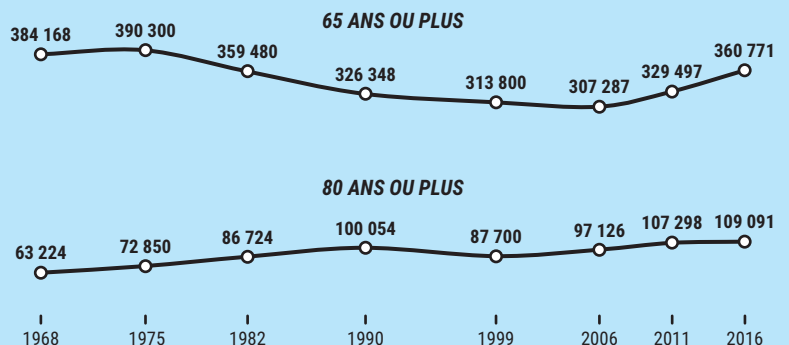
Les personnes âgées

360 800

Parisiens âgés de 65 ans ou plus
soit 16 % des Parisiens

- 59 % de femmes
- 43 % de personnes seules
- 40 % de couples sans enfant
- 55 % de propriétaires

L'évolution du nombre de 65 ans ou plus a suivi le même rythme que celui de la population sur la longue période (- 6 % depuis 1968) mais a augmenté plus fortement depuis 1999 (+ 12 %), traduisant le vieillissement de la population



Source : Insee, recensement de la population

109 100

Parisiens âgés de 80 ans ou plus
soit 5 % des Parisiens

- 66 % de femmes
- 52 % de personnes seules
- 31 % de couples sans enfant
- 56 % de propriétaires

Profils de Parisiens, profils de quartiers

L'analyse de données du profil sociodémographique des Parisiens selon leur lieu de résidence a permis de caractériser les quartiers en fonction du profil surreprésenté. Chaque IRIS⁵ s'est vu attribuer une couleur selon ce profil. Cela ne signifie pas qu'il est majoritaire mais que l'écart avec la moyenne parisienne y est plus important qu'ailleurs.

Quatre grands groupes de quartiers ont été identifiés selon le profil de Parisiens le plus surreprésenté :

- Les quartiers dans lesquels vivent plus de familles avec enfant(s), plus souvent propriétaires de leur logement et en emploi. Ces quartiers représentent 31 % du territoire et sont principalement situés rive droite dans les 10^e, 12^e, 17^e, 19^e et 20^e arrondissements.
- Les quartiers plus souvent occupés par de jeunes adultes, seuls ou en couple sans enfant, plus souvent locataires

du parc privé et en colocation, avec un taux d'activité élevé. Ils représentent 22 % du territoire et se situent principalement dans les 2^e, 3^e, 5^e, 11^e et 18^e arrondissements.

- Les quartiers dans lesquels résident plus de personnes âgées, vivant seules ou en couple sans enfant, plus souvent propriétaires. Ces quartiers ont une densité de population plus faible, les logements y sont plus souvent sous occupés. Ces quartiers représentent 25 % du territoire parisien et sont principalement situés rive gauche, notamment dans les 16^e, 7^e, 6^e et 14^e arrondissements.
- Les quartiers qui comptent plus de familles monoparentales ou de couples avec enfant(s) locataires du parc social, et de personnes âgés de 55 à 64 ans. Ces quartiers représentent 23% du territoire et sont principalement situés aux portes de Paris et dans le 19^e arrondissement.

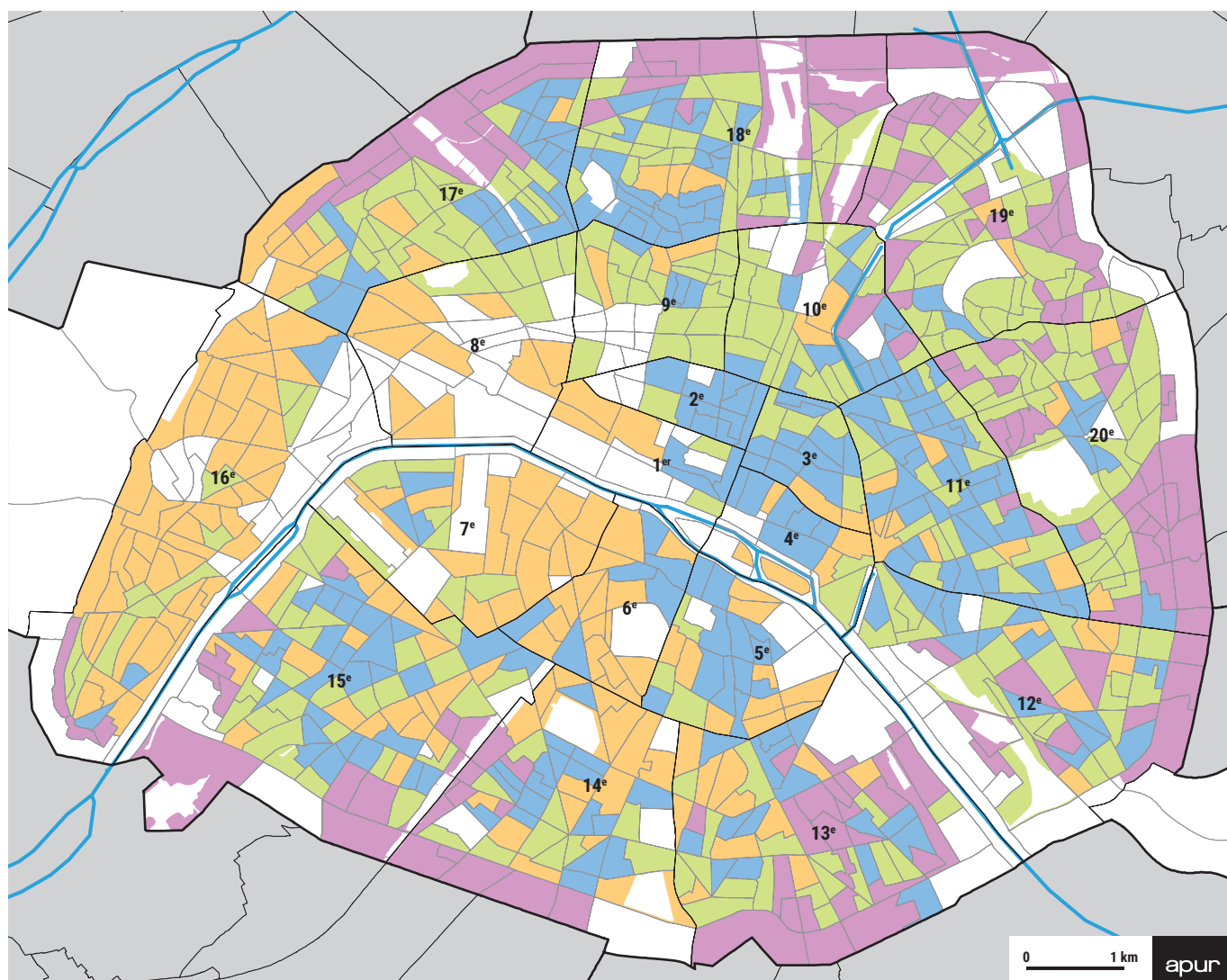
5 – Un IRIS est un découpage du territoire mis en place par l'Insee afin d'analyser les données à une échelle plus fine. Les IRIS sont de taille homogène et comptent environ 2 000 habitant.e.s chacun.



QPV Stalingrad Riquet, sortie de classes collège Georges Méliès, 19^e arrondissement

© Apur - David Bourreau

CARACTÉRISATION DES QUARTIERS EN FONCTION DU PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE SURREPRÉSENTÉ



- Couple avec enfant(s), 40-54 ans, propriétaires, taux d'activité élevé
- Jeunes adultes seuls ou en couple sans enfant, locataires du parc privé/colocation, taux d'activité élevé
- Personnes âgées, seules ou en couple sans enfant, propriétaires, faible taux d'activité
- Familles monoparentales, couples avec enfant(s), locataires du parc social, 55-64 ans

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population - 2016, traitement Apur

Note de lecture : L'analyse du profil socio-démographique des Parisiens selon leur lieu de résidence a permis de caractériser les quartiers en fonction du profil surreprésenté. Chaque Iris s'est vu attribuer une couleur selon ce profil. Cela ne signifie pas que ce profil est majoritaire, mais que l'écart avec la moyenne parisienne y est plus important qu'ailleurs. À titre d'exemple, dans les quartiers centraux, le 11^e arrondissement, certains quartiers du 14^e, les 15^e, 17^e et 18^e arrondissements les jeunes adultes sont sur-représentés par rapport à la moyenne parisienne.

3.

Les autres usagers de Paris

De nombreux déplacements quotidiens liés au travail, aux études ou aux loisirs



3,5

millions de personnes présentes à Paris chaque jour

Paris accueille plus que les seuls Parisiens. Chaque jour des milliers de personnes viennent travailler, étudier ou visiter Paris sans y résider. **Savoir dire combien de personnes sont présentes chaque jour, d'autant plus pour une ville attractive comme Paris, permet de mieux comprendre les enjeux autour du rôle de l'espace public, des capacités des services et équipements et le ressenti de la ville par les habitants.**

Aux 2 188 000 Parisiens s'ajoutent quotidiennement :

- **1 056 900 actifs qui travaillent à Paris sans y habiter.** Plus de la moitié d'entre eux habitent dans une commune de la Métropole du Grand Paris (57 %), 32 % habitent en grande couronne et 11 % en province. Ils représentent 59 % de l'ensemble des actifs travaillant à Paris.
- **269 200 personnes qui étudient à Paris sans y habiter.** Plus de la moitié de ces élèves/étudiants résident dans une autre commune de la métropole (59 %), 29 % habitent dans une commune de la grande couronne et 12 % en province. Ils représentent 40 % des personnes qui étudient à Paris.
- **356 100 personnes** résidant en Ile-de-France se rendent à Paris chaque jour **pour d'autres raisons que le travail ou les études** (loisirs, motifs familiaux, achats, etc.).

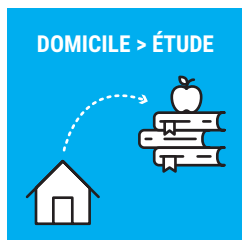
Les mouvements inverses, ceux de Parisiens qui quittent quotidiennement Paris pour travailler, étudier, visiter existent aussi mais sont de moindre ampleur. Chaque jour, 331 400 Parisiens quittent Paris pour aller travailler ailleurs, principalement dans une commune de la métropole (79 %). De la même manière, 65 700 Parisiens étudient hors Paris et 128 100 Parisiens sortent de Paris chaque jour pour d'autres motifs.

Au total, 3,5 millions de personnes sont présentes chaque jour à Paris, soit 59 % de plus que la population résidente à Paris. Ces « présents » représentent une densité proche de 400 personnes par hectare.

Ce nombre de présents quotidiens est une estimation a minima car il se base sur une estimation journalière du nombre de touristes. **L'Office du tourisme et des congrès de Paris estime que 28,7 millions de touristes ont visité Paris en 2019,** ce qui représente une moyenne de 79 000 personnes par jour.

Les éléments patrimoniaux (patrimoine architectural, espaces publics remarquables, musées), l'agenda culturel et événementiel (foires et salons, événements sportifs, expositions...) et le poids du commerce, font de Paris une ville attractive au rayonnement international.

PRÈS DE 3,5 MILLIONS DE PERSONNES PRÉSENTES CHAQUE JOUR À PARIS



269 200

élèves/étudiants

sont scolarisés à Paris mais n'y résident pas :

- 59 % habitent dans la MGP
- 29 % en IdF hors MGP
- 12 % en province

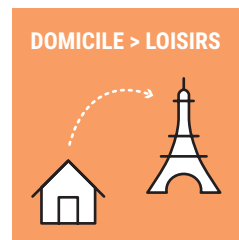


1 056 900

actifs

travaillent à Paris mais n'y résident pas :

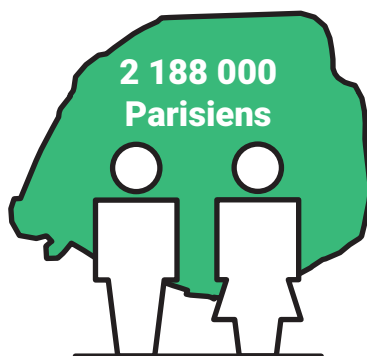
- 57 % habitent dans la MGP
- 32 % en IdF hors MGP
- 11 % en province



356 100

personnes

résidents en IdF se rendent à Paris pour les loisirs, les visites ou d'autres motifs



2 188 000
Parisiens

Environ 79 000

touristes

par jour en moyenne à Paris, soit 28,7 millions de touristes par an

3,5 millions
de personnes présentes chaque jour

65 700

élèves/étudiants

sont scolarisés hors Paris :

- 61 % étudient dans la MGP
- 16 % en IdF hors MGP
- 23 % en province

331 400

actifs

travaillent hors Paris :

- 79 % travaillent dans la MGP
- 17 % en IdF hors MGP
- 4 % en province

128 100

personnes

quittent Paris pour les loisirs, les visites ou d'autres motifs

Source : Insee, recensement de la population 2016 - Enquête Globale Transport (DRIEA,STIF), 2010 - Office du tourisme et des congrès de Paris, 2019

En 2019, le Musée du Louvre a accueilli 9,6 millions de visiteurs, la Tour Eiffel, 6,2 millions et le Musée d'Orsay, 3,7 millions de visiteurs. Parmi tous les musées et espaces de loisirs parisiens, 52 d'entre eux ont accueilli ensemble 72,5 millions de visiteurs en 2018, soit plus que la population totale française (67 millions). Les expositions temporaires sont également de forts vecteurs de fréquentation.

L'exposition Toutânkhamon, à la Grande Halle de la Villette, ou encore Van Gogh, à l'Atelier des Lumières, ont attiré chacune 1,4 million de visiteurs.

Paris a également organisé 237 congrès de dimension internationale en 2019, ce qui place la ville au premier rang des villes mondiales organisatrices de congrès.

Des écarts de densité importants entre la population présente et résidente

Tous les arrondissements parisiens, à l'exception du 20^e, comptent plus de présents en journée que d'habitants (sans prise en compte des touristes) avec parfois de forts écarts au point de modifier le classement des arrondissements les plus peuplés. Si les 15^e, 18^e et 20^e arrondissements sont ceux qui comptent le plus d'habitants, ce sont les 15^e, 13^e et 16^e arrondissements qui accueillent le plus de présents en journée.

Les plus forts écarts de population entre « minuit » et « midi » s'observent dans les 8^e, 1^{er} et 2^e arrondissements. Dans le 8^e arrondissement, qui correspond au quartier central des affaires, la population présente en journée est six fois plus importante que la population résidente, en lien avec un grand nombre d'actifs qui viennent y travailler. Dans les 5^e, 6^e et 13^e arrondissements les écarts s'expliquent plus qu'ailleurs par la présence quotidienne de nombreux étudiants, en lien avec l'implantation des pôles universitaires notamment.

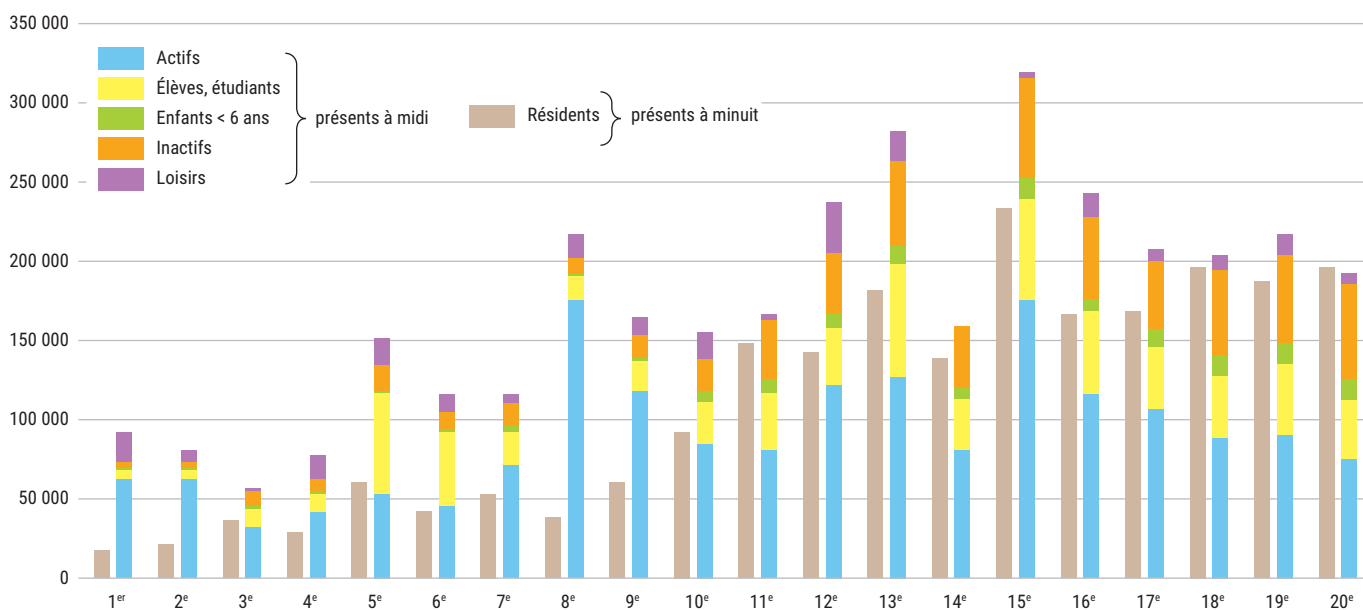
À cette population s'ajoutent les touristes, dont la répartition sur le territoire est liée à celle des lieux les plus touristiques. Ainsi la population présente en journée est d'autant plus importante

dans les arrondissements centraux (Louvre, Notre-Dame...), aux abords de la Tour Eiffel, des Champs Élysées et de la butte Montmartre notamment.

À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, l'analyse de la population présente⁶ souligne la très forte polarité que représente Paris au regard des autres communes. Parmi les dix communes/arrondissements dont la population présente est au moins deux fois supérieure à celle des habitants, huit sont des arrondissements parisiens, auxquels s'ajoutent Puteaux et Rungis deux communes accueillant de nombreux actifs. D'autres communes (56 soit 39 % des communes de la métropole) comptent plus de présents que de résidents, c'est le cas notamment de Sceaux et ses nombreux étudiants mais aussi du Bourget, du Raincy, de Villepinte ou Tremblay-en-France qui accueillent beaucoup d'actifs non-résidents. Mais la majorité des communes de la métropole (88 communes soit 61 % des communes) sont résidentielles et comptent moins de présents en journée que d'habitants.

⁶ – À l'échelle des communes de la MGP, la population présente tient compte des personnes qui travaillent/étudient dans chaque commune, des inactifs et des enfants de moins de 6 ans résidents. Elle n'intègre pas les déplacements liés aux loisirs. L'exercice n'a pas pu être effectué pour 7 communes non irisées de la métropole.

POPULATION PRÉSENTE À « MINUIT » ET À « MIDI » PAR ARRONDISSEMENT



Source : Insee, recensement 2016. EGT (2010)

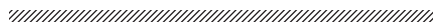
Note de lecture : Le 8^e arrondissement compte 36 400 habitants (= présents à minuit) mais accueille 215 700 personnes en journée (= présents à midi). Cette densité six fois plus élevée en journée s'explique principalement par l'arrivée de nombreux actifs en lien avec le grand nombre d'emplois implantés dans l'arrondissement.



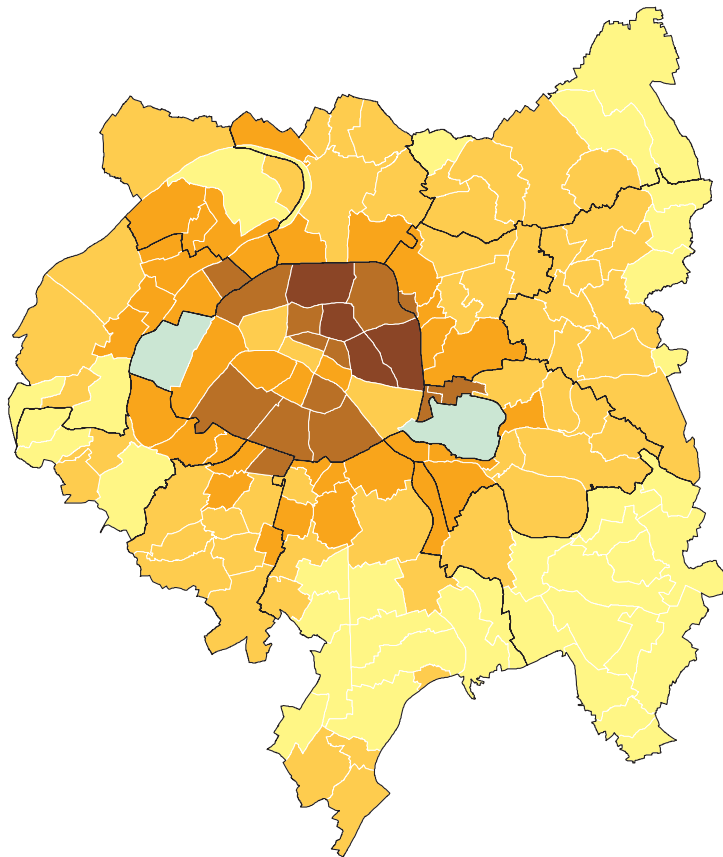
Avenue des Champs-Élysées, Paris 8^e

© Apur - David Boureau

POPULATION RÉSIDENTE (MINUIT) / POPULATION PRÉSENTE EN JOURNÉE (MIDI)



MINUIT



Densité de population

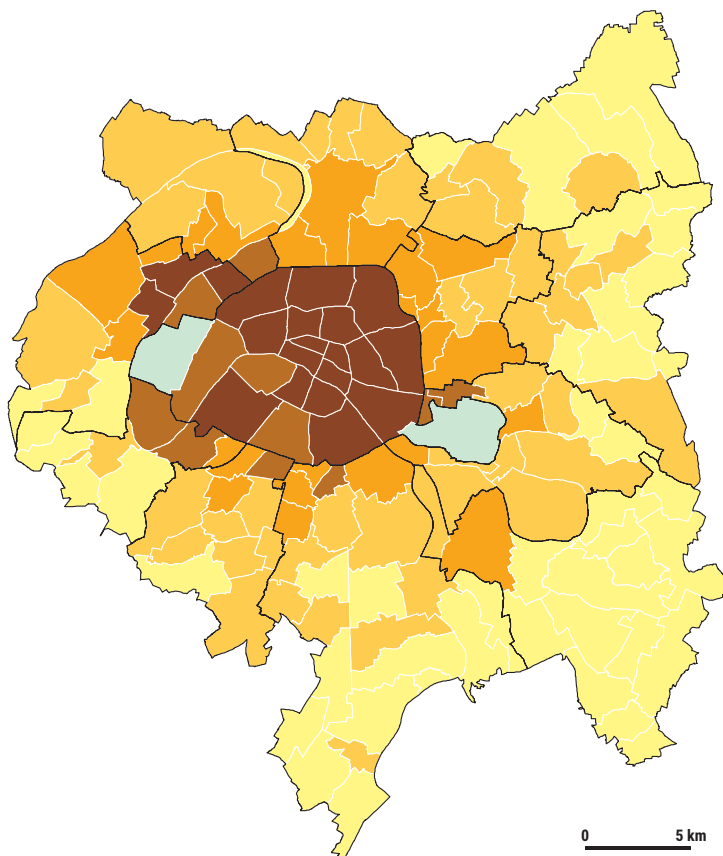
- Moins de 50 hab/ha
- De 50 à 100
- De 100 à 200
- De 200 à 300
- Plus de 300

Les déplacements liés aux loisirs ou au tourisme ne sont pas pris en compte

Source : Insee, recensement 2016

Note de lecture : La densité « à minuit » correspond au nombre d'habitants dans la commune rapporté à la surface de celle-ci. La densité à midi correspond à la population présente en journée. Lorsque la densité à midi est supérieure à celle de minuit cela signifie que la commune accueille plus de personnes en journée qu'elle ne compte d'habitants. À l'inverse, les communes où la densité est « à midi » est plus faible sont à dominante résidentielle.

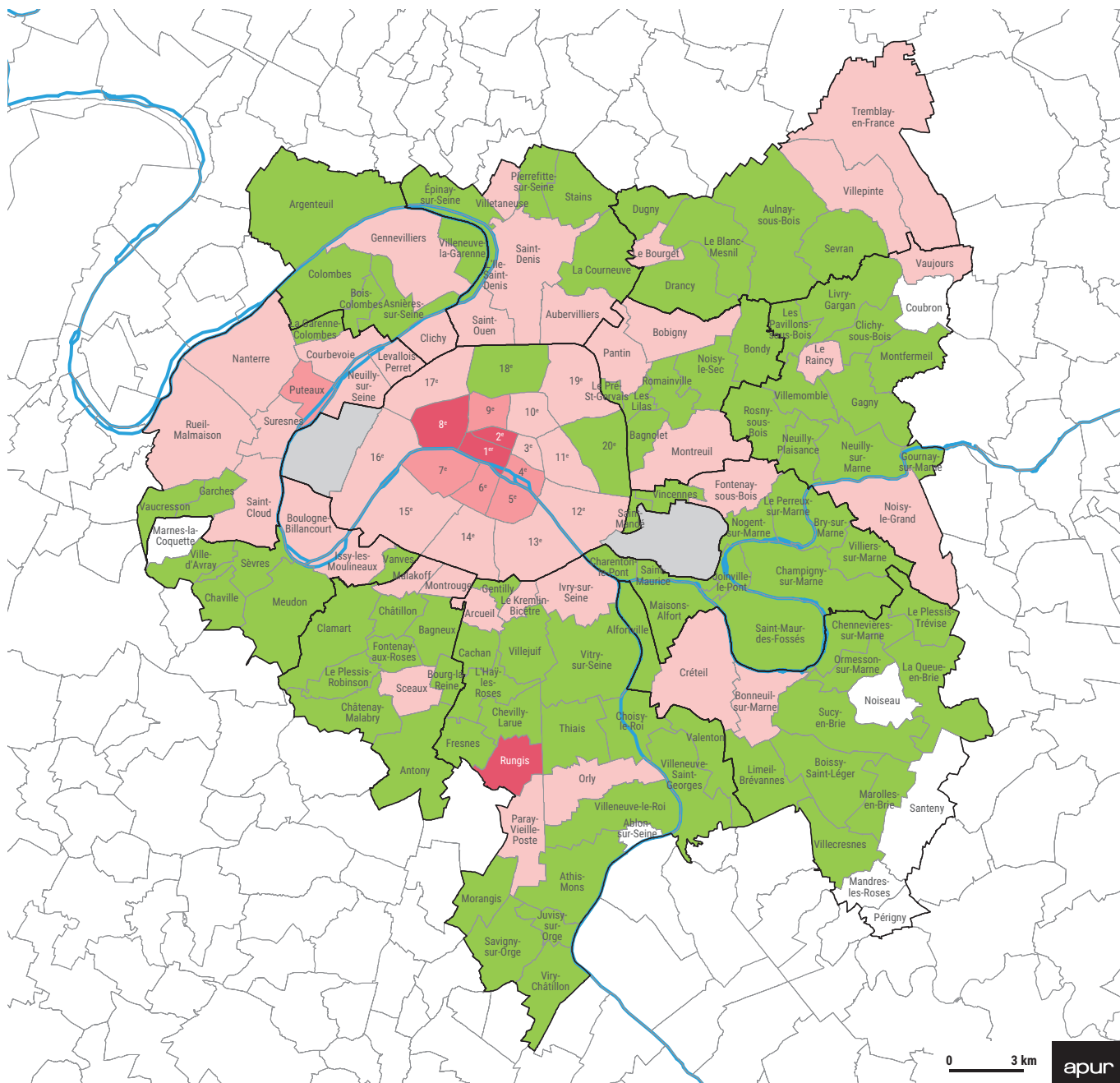
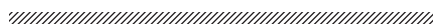
MIDI



0 5 km



ÉCART ENTRE LA POPULATION PRÉSENTE À MIDI ET LA POPULATION RÉSIDENTE



Coefficient multiplicateur entre la population à midi et à minuit



Les personnes qui se déplacent pour d'autres motifs que les études ou le travail ne sont pas prises en compte

Source : Recensement de la Population (Insee), 2016

4.

Mixité sociale et inégalités territoriales

Cœur de métropole de rang mondial, Paris est une ville très attractive et bénéficie d'un rayonnement international. Lieu de concentration de fonctions économiques et politiques, elle accueille une forte proportion de cadres et des hauts niveaux de revenus. Elle est marquée, comme d'autres grandes villes dans le monde, par des prix de l'immobilier très élevés et une augmentation rapide des loyers du secteur privé, qui limite l'accès au logement pour les catégories intermédiaires et modestes.

Pour autant, la diversité sociale y est réelle. Paris accueille une part non négligeable de personnes à revenus bas et moyens : un ménage sur deux appartient à la classe moyenne. Près de 500 000 personnes sont logées dans le parc social, soit plus d'un Parisien sur cinq. Paris ressort également parmi les départements franciliens les plus défavorisés au regard des indicateurs liés à la grande précarité (taux de pauvreté, sans-abri).



Rue Versigny, Paris 18^e

Des écarts de revenus importants



29 140 €

revenu médian annuel
à Paris contre 23 950 €
en Île-de-France
et 21 120 € en France
métropolitaine

Le revenu annuel médian déclaré à Paris s'élève à 29 140 € en 2017. Cela signifie que la moitié des Parisiens a un revenu supérieur à celui-ci et que l'autre moitié a un revenu inférieur. Du fait de la plus forte présence de cadres à Paris, ce revenu médian est supérieur à celui de la Métropole du Grand Paris (23 600 €) et à celui de l'Île-de-France (23 950 €).

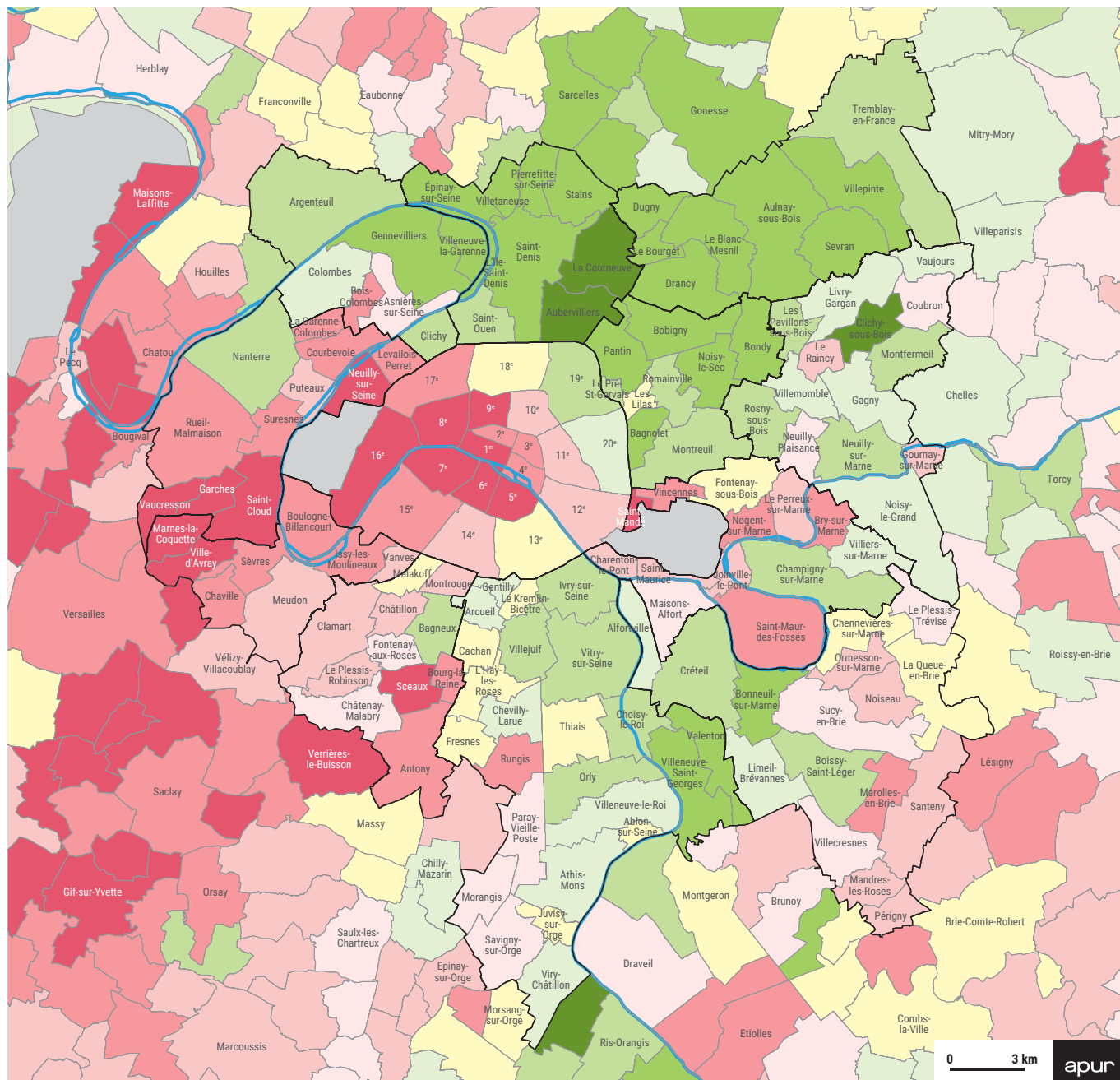
Mais Paris est la somme de vingt arrondissements très différents socialement. Si on les considère comme des communes, certains étant plus peuplés que les plus grandes communes de la métropole, une autre géographie se dessine. Les arrondissements du centre et de l'ouest ont un revenu médian très supérieur à celui de la région alors que ceux du nord-est ont un revenu égal ou inférieur à celui de la région (18^e, 19^e et 20^e arrondissements). À l'échelle des 131 communes de la Métropole, les communes en tête du classement en matière de niveau de revenu sont : Neuilly-Sur-Seine, les 7^e et 8^e arrondissements, Marnes-La-Coquette et Vaucresson.

Parmi toutes les communes de la Métropole du Grand Paris au niveau de revenu élevé, c'est à Paris que l'écart de richesse entre les plus pauvres et les plus riches est le plus important, traduisant la grande diversité sociale de sa population. **Sur cent Parisiens, les dix les plus riches ont un revenu onze fois supérieur aux dix les plus pauvres. À titre de comparaison, dans les communes de la métropole au revenu médian similaire à celui de Paris, telles que Châtillon, Montrouge ou Charenton-le-Pont, cet écart varie entre quatre et sept.**

Depuis 2001, globalement, les écarts de richesses entre les communes de la Métropole du Grand Paris se sont maintenus voire renforcés. La moitié des communes de la Métropole du Grand Paris ont vu l'écart de revenus avec la médiane régionale s'accroître (52 %), pour 40 % des communes l'écart s'est maintenu et 8 % ont connu une réduction de cet écart entre 2001 et 2017.

À Paris, les arrondissements du centre et de l'ouest qui se trouvaient déjà au-dessus de la médiane régionale en 2001 le sont d'autant plus en 2017. Dans les 12^e, 13^e, 14^e, 15^e et 20^e arrondissements l'augmentation du niveau de revenu s'est faite au même rythme qu'en d'Île-de-France, se traduisant par un maintien des écarts. La situation des 10^e, 18^e et 19^e arrondissements montre une progression du revenu plus rapide que la moyenne. Le revenu médian dans le 10^e arrondissement était inférieur à celui de la région en 2001 mais est désormais supérieur. Dans les 18^e et 19^e arrondissements, bien que restant inférieur, l'écart avec le revenu régional s'est réduit.

REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ : ÉCART À LA MOYENNE RÉGIONALE



Écart du revenu médian déclaré par rapport à la médiane régionale

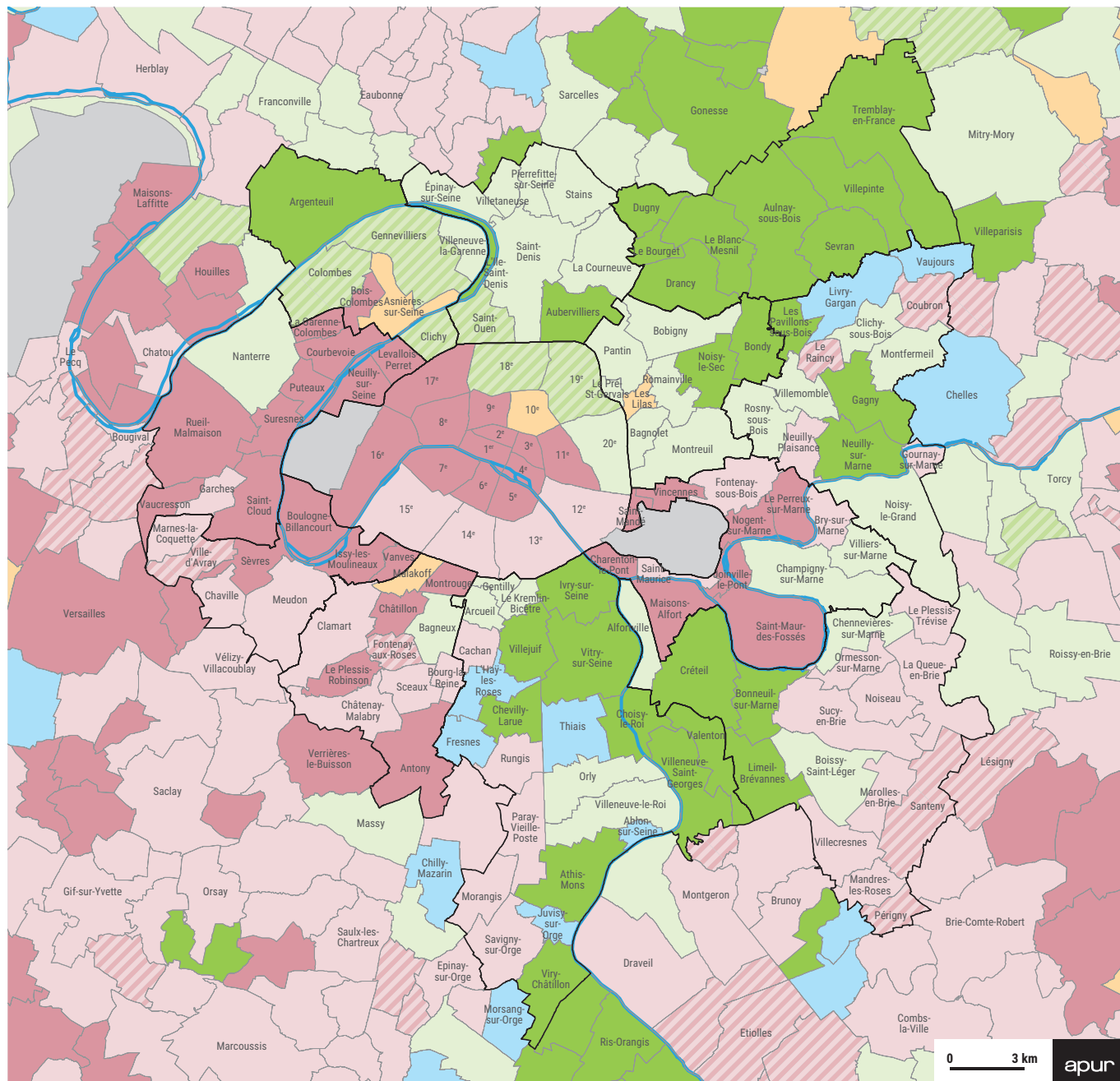
Supérieur		Pas d'écart	Inférieur	
■ Plus de 50 %	■ De 30 à 50 %	■ De - 5 à + 5 %	■ De 5 à 15 %	■ De 15 à 30 %
■ De 15 à 30 %	■ De 5 à 15 %		■ De 30 à 50 %	■ Plus de 50 %

Médiane IDF = 23 950 €

Source : FiLoSoFi, Insee - 2017

Note de lecture : À Paris, 16 arrondissements ont un revenu médian déclaré supérieur à celui de la région Île-de-France. Dans les 13^e et 18^e arrondissements, le revenu médian est similaire à celui de la région et il est inférieur dans les 19^e et 20^e arrondissements.

REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ : ÉVOLUTION DE L'ÉCART À LA MOYENNE RÉGIONALE ENTRE 2001 ET 2017



Médiane supérieure à la médiane régionale en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2017
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient inférieure à la médiane régionale

Médiane IDF
 En 2001 = 17 982 €
 En 2017 = 23 950 €

Source : FiLoSoFi, Insee - 2017, RFL (Insee) - 2001

Médiane inférieure à la médiane régionale en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2017
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient supérieure à la médiane régionale

Note de lecture : Cette carte présente l'évolution de l'écart au revenu annuel médian déclaré régional entre 2001 et 2017. À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, la moitié des communes ont vu cet écart s'accroître (52 %), pour 40 % des communes l'écart s'est maintenu et 8 % ont connu une réduction de cet écart.

Une forte mixité sociale à l'échelle des quartiers

Globalement la géographie sociale des arrondissements parisiens est marquée par des quartiers où se concentrent les populations les plus aisées (centre et ouest parisien), d'autres qui accueillent les plus modestes (nord-est) et d'autres où cohabitent des habitants aux différents niveaux de revenus (12^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements).

Cette géographie sociale est très liée à la structure du parc de logements et à son développement. Historiquement, les grands travaux d'Haussmann ont fortement remodelé le centre de Paris. La création des avenues et boulevards au cœur du Paris ancien a permis la construction d'immeubles bourgeois en lieu et place de quartiers plus anciens aux logements exigus ouvrant sur des rues étroites. Après l'annexion des communes voisines en 1861, de vastes lotissements d'immeubles de rapport sont entrepris sur les plaines de l'ouest et en bordure du bois de Boulogne, autour du Parc Monceau... pour constituer les 16^e et 17^e arrondissements, riches et cossus qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui. Le faubourg Saint germain plus ancien où se concentrent les hôtels particuliers ainsi que les nouveaux lotissements du champ de Mars au moment des expositions universelles et des abords du jardin du Luxembourg fixent définitivement les populations les plus aisées dans ces quartiers de l'ouest parisien.

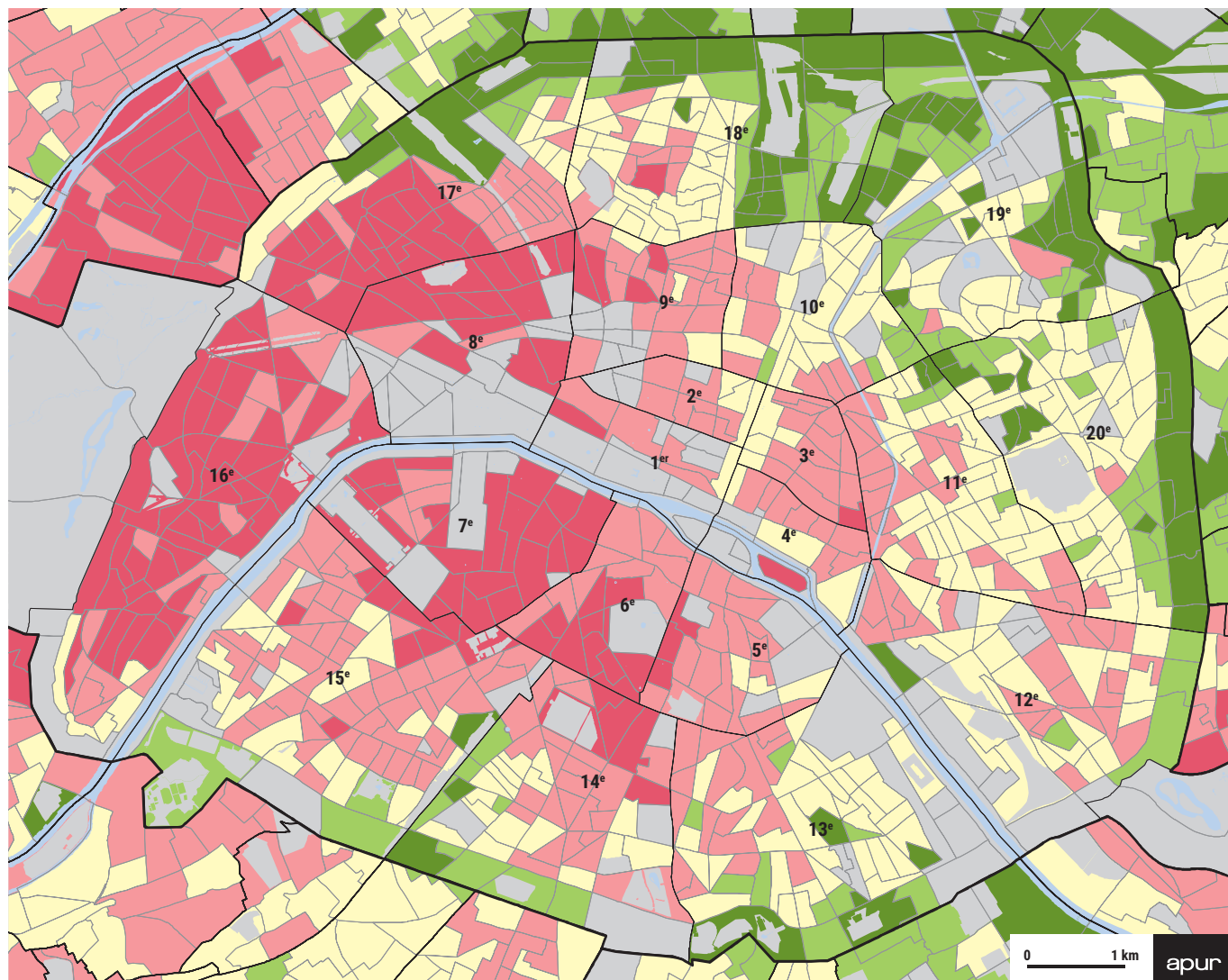
L'offre de logement social a été développée tout d'abord sur les terrains libérés par l'arasement des fortifications de Paris après leur déclassement en 1919 avec la création de la ceinture des HBM, puis dans les quartiers ouvriers, près des usines dans les arrondissements périphériques, notamment le 12^e, le 13^e, et le 18^e arrondissement où se concentre depuis longtemps l'habitat populaire.

La politique de logement social s'est amplifiée à partir des années 1950 avec le départ des industries de Paris, en lieu et place desquelles se développent alors les grands programmes de rénovation urbaine, notamment dans le 19^e entre le Bassin de la Villette et le faisceau ferré de l'est, dans le 20^e à Belleville et Ménilmontant, dans le sud du 13^e où se trouvaient les usines Panhard, dans l'ouest du 14^e où se concentraient des poches d'habitat insalubre et de petits ateliers. Les concentrations de logements sociaux sont désormais fixées dans ces secteurs de Paris.

Le Plan local d'urbanisme de Paris intègre depuis 2006 des dispositions visant à faciliter la production de logements sociaux, diversifier et mieux répartir l'offre sur le territoire. Une zone de déficit en logement social a été définie, correspondant à 45 % de la superficie de Paris, à l'intérieur de laquelle il est demandé aux opérateurs privés de réserver 30 % de leur opération - d'une superficie supérieure à 800 m² - à la construction de logements sociaux. Outre ce dispositif, des emplacements spécifiques comme de grands terrains de propriétaires institutionnels ou de l'État susceptibles d'évoluer font l'objet de réserves pour la construction de logements sociaux ou intermédiaires, sur tout ou partie de leur emprise.

Parmi les 96 300 logements sociaux financés de 2001 à 2019, 12 080 logements (13 %) sont situés dans les 10 premiers arrondissements (qui concentraient seulement 6,2 % de l'ensemble des logements SRU parisiens en 2001), 32 300 logements (34,5 %) sont situés dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements (48,8 % des logements SRU en 2001) et 52 000 logements (52,7 %) sont situés ailleurs dans Paris (48,0 % des logements SRU en 2001).

CARACTÉRISATION DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE REVENU DES HABITANTS



Type de profil

- Revenu inférieur
- Intermédiaire inférieur
- Intermédiaire moyen
- Intermédiaire supérieur
- Revenu supérieur

Source : INSEE, DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FiLoSoFi - 2015

Note de lecture : À une échelle plus fine, les quartiers parisiens au revenu médian supérieur à celui de Paris dans son ensemble se situent principalement dans les arrondissements de l'ouest (6^e, 7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements). À l'inverse, ceux au revenu médian inférieur se concentrent aux portes de Paris ou dans les arrondissements du nord-est. La moitié des ménages parisiens ont un revenu intermédiaire, qui correspond à ce que l'on appelle la classe moyenne.

Plus de 60 % des logements financés sur la période 2001-2018 sont situés dans des arrondissements en déficit au sens de la loi SRU, c'est-à-dire dont le taux de logement social dans les résidences principales de l'arrondissement était inférieur à 20 % jusqu'en 2013 et 25 % après 2013. Mais malgré les efforts de rééquilibrage, près de la moitié du parc de logements sociaux se concentre dans les 13^e, 19^e et 20^e arrondissements, en 2019. À l'inverse les 7^e, 8^e et 16^e arrondissements ne comptent respectivement que 2 %, 3 % et 7 % de logements sociaux⁷. Comment mettre en perspective ces objectifs au travers de l'analyse de l'évolution des revenus à Paris ? Traduit-elle une réduction des écarts entre les arrondissements et entre les quartiers parisiens ?

Les ménages dont le revenu médian est inférieur à celui de Paris dans son ensemble résident principalement dans les quartiers de la politique de la ville dans les 17^e, 18^e, 19^e, et 20^e arrondissements ainsi que dans le sud du 13^e. Les ménages à revenus supérieurs sont davantage présents dans les quartiers cen-

traux et à l'ouest (6^e, 7^e, 8^e, 16^e, ouest 17^e arrondissements). On distingue entre les deux :

- des quartiers d'habitat social qui accueillent des ménages à revenus intermédiaires inférieurs, en particulier dans les 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements ;
- des quartiers qui accueillent des ménages à revenus intermédiaires moyens notamment dans le sud-ouest du 18^e, à l'est du 13^e, dans le 10^e, 11^e, 20^e ainsi qu'aux abords des Buttes-Chaumont dans le 19^e arrondissement ;
- des quartiers qui accueillent des ménages à revenus intermédiaires supérieurs particulièrement dans les quartiers centraux, dans les 5^e, 9^e, 14^e et 15^e arrondissements.

Si la mixité sociale à Paris se perçoit entre les arrondissements elle s'observe aussi au sein des arrondissements. Dans les neuf premiers arrondissements le revenu médian des habitants de chaque quartier est similaire ou supérieur à celui de Paris dans son ensemble (excepté pour quelques quartiers du 4^e arrondissement composés de logements sociaux).

7 – Les derniers chiffres de logement social à Paris en 2018, note Apur, octobre 2019.

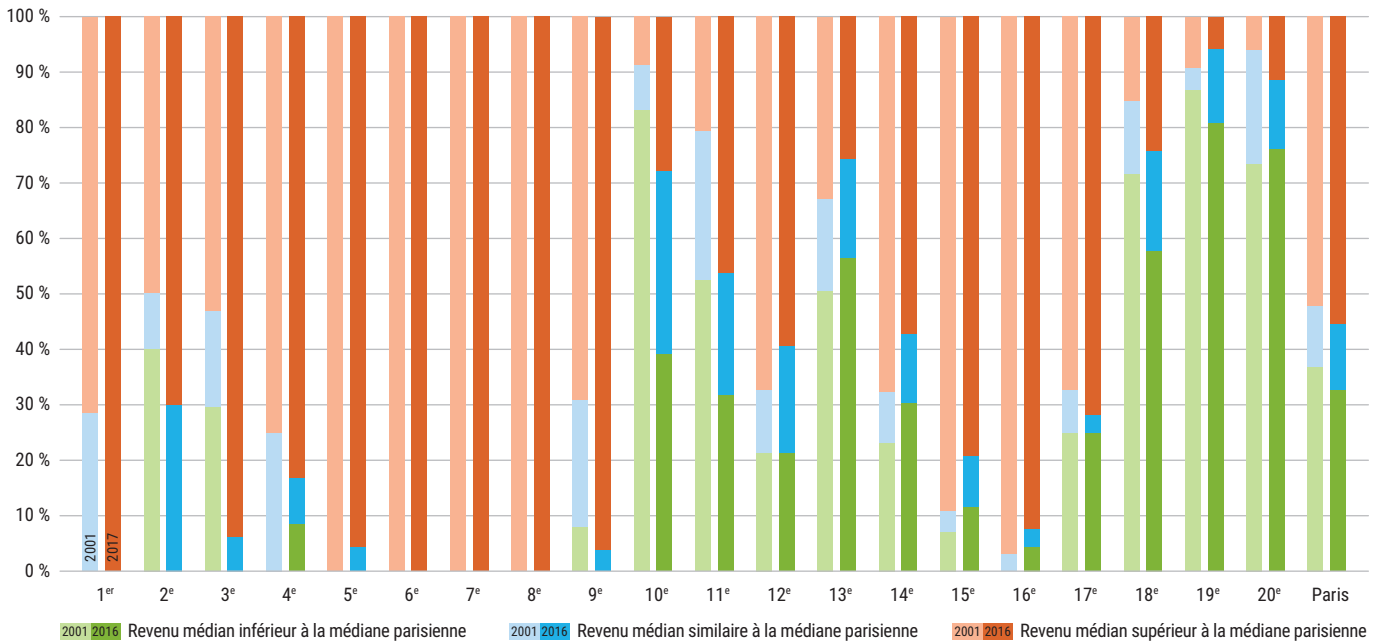
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX À PARIS

	2001		2019		2001-2019
	Nombre	%	Nombre	%	Évolution de la part (en points)
1 ^{er}	446	4 %	1 126	11 %	7,0
2 ^e	207	2 %	808	6 %	4,4
3 ^e	588	3 %	1 706	8 %	5,5
4 ^e	1 100	6 %	2 446	15 %	8,6
5 ^e	1 984	6 %	3 126	10 %	3,4
6 ^e	480	2 %	880	4 %	1,9
7 ^e	244	1 %	622	2 %	1,3
8 ^e	127	1 %	697	3 %	2,8
9 ^e	676	2 %	2 406	7 %	4,9
10 ^e	3 743	8 %	7 860	15 %	7,5
11 ^e	6 945	8 %	12 172	14 %	6,0
12 ^e	9 684	13 %	18 828	25 %	11,6
13 ^e	25 762	30 %	35 583	39 %	9,7
14 ^e	14 022	20 %	21 085	29 %	9,2
15 ^e	13 918	11 %	23 800	19 %	7,7
16 ^e	1 473	2 %	6 177	7 %	5,5
17 ^e	7 684	9 %	16 040	17 %	8,5
18 ^e	15 710	15 %	23 290	22 %	7,2
19 ^e	26 330	32 %	36 584	42 %	10,1
20 ^e	23 191	25 %	35 382	36 %	11,0
Paris	154 314	13 %	250 618	21 %	7,9

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU

Note de lecture : Part des logements sociaux dans l'ensemble des résidences principales

RÉPARTITION DES IRIS PAR ARRONDISSEMENT SELON LEUR ÉCART AU REVENU MÉDIAN PARISIEN EN 2001 ET 2016



Source : Insee, RFL 2001 et Filosofi 2016

Note de lecture : Dans le 13^e arrondissement 57 % des iris ont un revenu médian inférieur à celui de Paris dans son ensemble, 18 % un revenu médian similaire et 25 % supérieur.

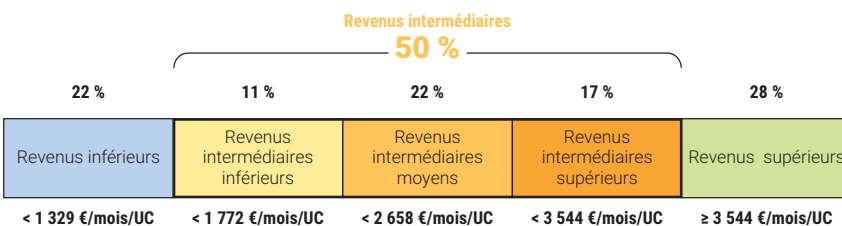
LES CLASSES MOYENNES À PARIS – ÉLÉMENTS D'ANALYSE ET MISE EN PERSPECTIVE (JANVIER 2020)

L'OCDE a publié en 2019 un rapport qui propose une analyse approfondie de la situation des classes moyennes aujourd'hui. S'appuyant sur la même définition pour définir les classes moyennes, l'Apur a réalisé une note qui permet d'analyser leur présence à Paris, leur profil et évolutions.

Les classes moyennes, ou ménages à revenus intermédiaires, sont définies par l'OCDE comme la population vivant dans des ménages dont les revenus représentent entre 75 % et 200 % du revenu médian national.

Paris accueille 566 000 ménages à revenus intermédiaires, soit 50 % des ménages parisiens. En 10 ans, la présence des ménages à revenus intermédiaires a légèrement reculé à Paris, au même rythme qu'au niveau régional (- 2 points). La part des ménages à revenus inférieurs a progressé (+ 4 points) tandis que celle des ménages à revenus supérieurs a diminué (- 2 points). Parmi l'ensemble des ménages à revenus intermédiaires, 37 % sont locataires du parc privé, 28 % sont propriétaires et 28 % sont logés dans le parc social. En 10 ans, la part des ménages à revenus intermédiaires logés dans le parc locatif social a beaucoup progressé (+ 7 points). Cette progression profite en particulier aux ménages à revenus intermédiaires moyens.

Les taux d'effort, les conditions de logement et de vie demeurent plus difficiles pour les ménages à revenus inférieurs que pour les ménages à revenus intermédiaires, tandis que la situation des ménages à revenus supérieurs est beaucoup plus favorable.



<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/classes-moyennes-paris-elements-analyse-mise-perspective>

Les 6^e, 7^e et 8^e arrondissements ne comptent que des quartiers dont les habitants ont un revenu médian supérieur à celui de Paris. À l'inverse dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, la majorité des quartiers ont un revenu inférieur à celui de Paris. Les autres arrondissements se caractérisent par une plus forte diversité de revenus, c'est particulièrement le cas des 10^e, 11^e, 12^e et 13^e arrondissements.

À l'échelle Parisienne, la répartition des revenus a peu évolué entre 2001 et 2016 mais cet équilibre masque des évolutions au sein des arrondissements. La moitié des arrondissements a enregistré une augmentation des habitants aux revenus plus aisés, c'est le cas des 1^{er}, 2^e, 3^e; 4^e, 9^e, 10^e, 11^e, 17^e, 18^e et 20^e arrondissements. Tandis que dans les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements le nombre d'habitants au revenu médian inférieur à celui de Paris a progressé.

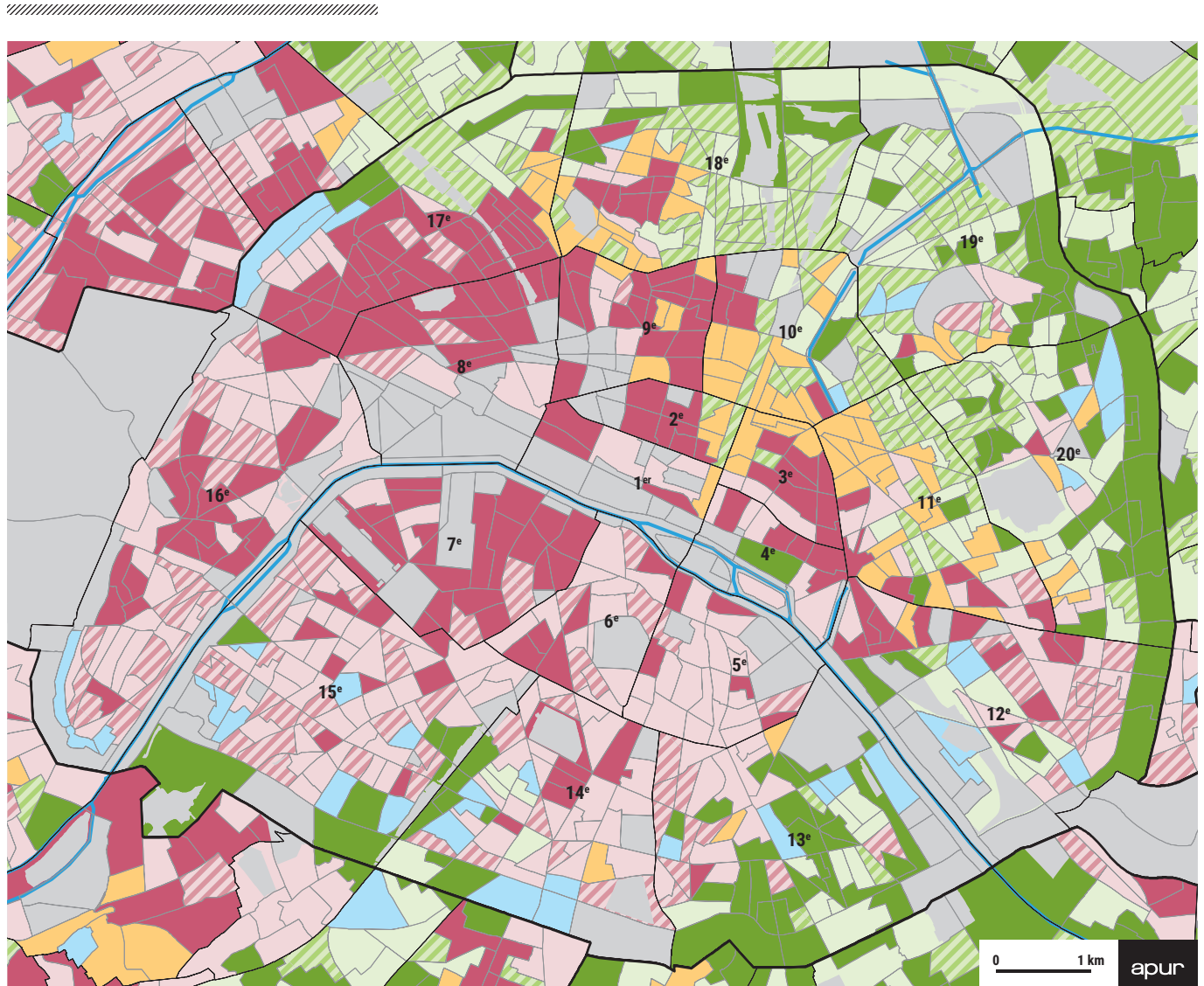
Des évolutions de revenus contrastées

À l'échelle des quartiers parisiens, l'évolution du revenu médian depuis 2001 est comparée à celui de Paris dans son ensemble. Les quartiers parisiens se regroupent selon différents types d'évolution :

- **Les quartiers qui accueillent des ménages aisés en 2001 et dont l'écart avec le revenu médian parisien s'est accentué (21 % des iris).** Ils se situent principalement dans les arrondissements du centre et de l'ouest. Ils composent presque la totalité des 7^e, 8^e, 9^e et 17^e arrondissements, traduisant une évolution homogène du revenu médian dans ces arrondissements.
- **Les quartiers au revenu médian supérieur en 2001 mais qui ont connu des progressions plus faibles traduisant une réduction des écarts avec le revenu médian parisien (10 % des iris).** Ils se situent principalement dans les 12^e, 14^e et 15^e arrondissements mais aussi dans le 16^e arrondissement qui, contrairement aux 7^e, 8^e et 17^e arrondissements connaît des évolutions de revenus plus nuancées selon les quartiers. La construction de logements sociaux dans certains de ces quartiers où le parc social était peu développé en 2001 peut expliquer la réduction des écarts observée.
- **Certains quartiers dont le revenu médian était inférieur à celui de Paris en 2001 ont changé de catégorie et se situent aujourd'hui au-dessus de la médiane parisienne (9 % des iris).** Cela peut s'expliquer par l'installation progressive de nouveaux habitants aux caractéristiques sociales plus élevées que les résidents en lien notamment avec la production de nouveaux logements et les opérations d'aménagement et de résorption de l'habitat indigne. Il s'agit principalement de quelques quartiers au nord du 2^e et 3^e arrondissements, du 10^e, 11^e et 18^e arrondissements.
- **Des quartiers qui se situent toujours en dessous du revenu médian parisien mais dont l'écart s'est réduit entre 2001 et 2016 (11 % des iris).** Ils se situent principalement dans les arrondissements du nord-est ainsi qu'au nord des 10^e et 11^e arrondissements.
- Les quartiers qui ont connu une diminution du niveau de revenus de leurs habitants. Il s'agit d'une part de **quartiers qui se situaient déjà en deçà de la médiane parisienne en 2001 et dont l'écart s'est creusé entre 2011 et 2016 (12 % des iris).** Ces quartiers se situent principalement aux portes de Paris et ne se sont pas tous en géographie prioritaire. On les retrouve aussi au cœur du 13^e arrondissement ainsi que dans quelques secteurs de 11^e et 20^e arrondissements.
- D'autre part, **certains quartiers ont vu leur revenu diminuer au point d'être inférieur à la médiane parisienne en 2016 alors qu'ils étaient au-dessus en 2001 (5 %).** Moins nombreux que pour les autres types d'évolutions, ces quartiers se situent principalement dans les arrondissements les plus mixtes socialement que sont les 12^e, 13^e, 14^e et 15^e arrondissements.
- **Les quartiers dont le revenu a augmenté à la même vitesse que celui de Paris dans son ensemble, traduisant une stabilité de l'écart avec la médiane parisienne (34 % des iris).** On les retrouve dans tous les arrondissements mais principalement dans les arrondissements mixtes.

Plusieurs motifs peuvent être à l'origine de chacune de ces évolutions : augmentation ou diminution du revenu des habitants du quartier, arrivées ou départs de personnes disposant de revenus plus élevés ou plus faibles... Seules des analyses plus approfondies, notamment sur les migrations résidentielles à l'échelle des quartiers, pourraient expliquer plus précisément les évolutions observées.

REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ : ÉVOLUTION DE L'ÉCART À LA MÉDIANE PARISIENNE ENTRE 2001 ET 2016



Médiane supérieure à la médiane parisienne en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2016
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient inférieure à la médiane parisienne

Médiane inférieure à la médiane parisienne en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2016
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient supérieure à la médiane parisienne

Médiane IDF
 En 2001 = 17 982 €
 En 2017 = 23 950 €

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : FiLoSoFi (Insee) - 2016, RFL (Insee) - 2001

Note de lecture : Cette carte représente l'évolution de l'écart du revenu médian des quartiers par rapport au revenu médian de Paris entre 2001 et 2016. Pour 34 % des quartiers, cet écart est resté stable, la progression du revenu dans ces quartiers s'est faite au même rythme qu'à l'échelle parisienne. Pour 33 % des quartiers cet écart s'est accru et il s'est réduit 21 % d'entre eux. Un basculement de l'écart, de l'inférieur vers le supérieur ou inversement, s'observe pour 14 % des quartiers. Au final dans une majorité de quartiers (55 %), l'écart est resté stable ou s'est réduit sur la période.

CONCLUSION

Paris compte 2 188 000 habitants, faisant d'elle la ville européenne la plus dense sur une superficie aussi vaste. Au cours des vingt dernières années le nombre d'habitants a connu de légères variations oscillant entre +/- 0,5 % par an, mettant fin à une longue période de baisse observée durant toute la deuxième moitié du xx^e siècle. La progression des logements inoccupés, qui représentent 17 % des logements à Paris, souligne l'enjeu de l'occupation du parc de logements dans un territoire très attractif.

La sociologie parisienne est très liée aux mouvements de population qui ont depuis toujours caractériser Paris. Elle se distingue par une surreprésentation des jeunes adultes, en lien avec le fort pouvoir d'attraction qu'exerce le territoire parisien par son offre d'enseignement supérieur et son vaste marché de l'emploi. Un parisien sur deux a un emploi et les cadres représentent 45 % de la population active. La structure par âge des Parisiens est restée très stable sur la longue période, mais la part des personnes âgées progresse depuis quelques années, traduisant le vieillissement de la population liée à l'arrivée de la génération du baby-boom dans cette tranche d'âge. Si la structure par âge des Parisiens a peu changé de manière globale sur le temps long, les arrondissements se sont spécialisés autour de certaines classes d'âge, témoignant d'une démarcation qui s'accroît entre des quartiers plus vieillissants rive gauche et des quartiers accueillant une plus forte présence de jeunes adultes et de familles rive droite.

Paris accueille plus que les seuls Parisiens. Chaque jour, 3,5 millions de personnes sont présentes à Paris pour y travailler, étudier ou pour leurs loisirs. Les écarts de densité entre population présente et population résidente sont particulièrement marqués dans les arrondissements à dominante d'activité (arrondissements centraux, 8^e arrondissement) ou qui accueillent des établissements d'enseignement supérieur (5^e, 6^e et 13^e arrondissements).

Le revenu médian annuel s'élève à 29 140 € à Paris, un revenu supérieur au revenu régional (23 950 €) ou national (21 120 €) mais qui masque une forte mixité et d'importants écarts entre les habitants et entre les quartiers. La géographie sociale des arrondissements parisiens est très liée à la structure du parc de logements et à son développement. L'analyse des dynamiques montre une stabilité ou une réduction des écarts pour une majorité de quartiers, témoignant de l'impact des mesures visant au rééquilibrage et efforts de construction de logements sociaux réalisés ces dernières années.

Dynamiques démographiques et sociales à Paris

POUR ALLER VERS UNE APPROCHE RENOUVELÉE DU PLU

Cette étude présente une analyse des dynamiques démographiques et sociales à Paris. Elle propose des clés de lecture des caractéristiques de la population parisienne, de ses spécificités et des changements qui la caractérise. Ces dynamiques sont observées à deux échelles de temps : l'analyse des tendances récentes permet d'identifier les évolutions qui se sont opérées au cours des dix dernières années. Le recours au temps long aide à mettre en perspective ces résultats sur plusieurs décennies, pour identifier les continuités et éventuels points de rupture.

Paris compte 2 188 000 habitants sur 2,51 km², faisant d'elle la ville européenne la plus dense sur une superficie aussi vaste. Au cours des vingt dernières années le nombre d'habitants a connu de légères variations oscillant entre +/- 0,5 % par an, mettant fin à une longue période de baisse observée durant toute la deuxième moitié du xx^e siècle.

L'évolution du nombre d'habitants s'explique par trois principaux facteurs : les facteurs démographiques (nombre de naissances et de décès), le parc de logements et son occupation et les migrations résidentielles. Un ménage parisien sur deux est composé d'une seule personne. Paris accueille aussi 254 800 familles avec au moins un enfant de moins 25 ans, soit 22 % des ménages parisiens.

Au-delà des résidents, Paris se caractérise par une présence journalière de près de 3,5 millions de personnes, intégrant celles qui viennent y travailler, étudier ou pour leurs loisirs, dont environ 79 000 touristes chaque jour.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

